

ISSN: 1657-0308 (Impresa)
ISSN: 2357-626X (En línea)

17

Vol.

Nro. 1

REVISTA DE ARQUITECTURA

Arquitectura



UNIVERSIDAD CATÓLICA
de Colombia

FACULTAD DE DISEÑO

A ORIENTACIÓN EDITORIAL

La *Revista de Arquitectura* (ISSN 16570308 impresa y ISSN 2357626X en línea) es una publicación seriada, arbitrada mediante revisión por pares, indexada y de acceso abierto, donde se publican principalmente resultados de investigación originales e inéditos.

Está dirigida a la comunidad académica y profesional de las áreas afines a la disciplina (Arquitectura y Urbanismo). El primer número se publicó en 1999. Es editada por la Facultad de Diseño y el Centro de Investigaciones –CIFAR– de la UNIVERSIDAD CATÓLICA DE COLOMBIA en Bogotá, Colombia.

La revista se estructura en tres secciones correspondientes a las líneas de investigación activas y aprobadas por la institución y una cuarta correspondiente a la dinámica propia de la Facultad de Diseño.

CULTURA Y ESPACIO URBANO. En esta sección se publican los artículos que se refieren a fenómenos sociales en relación con el espacio urbano, atendiendo aspectos de la historia, el patrimonio cultural y físico, y la estructura formal de las ciudades y el territorio.

PROYECTO ARQUITECTÓNICO Y URBANO. En esta sección se presentan artículos sobre el concepto de proyecto, entendido como elemento que define y orienta las condiciones proyectuales que devienen en los hechos arquitectónicos o urbanos, y la forma como estos se convierten en un proceso de investigación y nuevo de conocimiento. También se presentan proyectos que sean resultados de investigación, que se validan a través de la ejecución y transformación en obra construida del proceso investigativo. También se contempla la publicación de investigaciones relacionadas con la pedagogía y didáctica de la arquitectura, el urbanismo y el diseño.

TECNOLOGÍA, MEDIOAMBIENTE Y SOSTENIBILIDAD. En esta sección se presentan artículos acerca de sistemas estructurales, materiales y procesos constructivos, medioambiente y gestión, relacionados con el entorno social-cultural, ecológico y económico.

DESDE LA FACULTAD. En esta sección se publican artículos generados en la Facultad de Diseño relacionados con las actividades de docencia, extensión o internacionalización, las cuales son reflejo de la dinámica y de las actividades realizadas por docentes, estudiantes y egresados; esta sección no puede superar el 20% del contenido con soporte investigativo.

Los objetivos de la *Revista de Arquitectura* son:

- Promover la investigación, el desarrollo y la difusión del conocimiento generado a nivel local, nacional e internacional.
- Conformar un espacio para la construcción de comunidades académicas y la discusión en torno a las secciones definidas.
- Fomentar la diversidad institucional y geográfica de los autores que participan en la publicación.
- Potenciar la discusión de experiencias e intercambios científicos entre investigadores y profesionales.
- Contribuir a la visión integral de la arquitectura, por medio de la concurrencia y articulación de las secciones mediante la publicación de artículos de calidad.
- Publicar artículos originales e inéditos que han pasado por revisión de pares, para asegurar que se cumplen con las normas de calidad, validez científica y ética editorial e investigativa.
- Fomentar la divulgación de las investigaciones y actividades que se desarrollan en la Facultad de Diseño de la UNIVERSIDAD CATÓLICA DE COLOMBIA.

Palabras clave de la Revista de Arquitectura: Arquitectura, diseño, educación arquitectónica, proyecto y construcción, urbanismo.

Key words for Revista de Arquitectura: Architecture, design, architectural education, urban planning, design-build.

Idiomas de publicación: Español, Inglés, Portugués, Francés.

Título corto: RevArq

A Foto portada:
Vista de la Tour Eiffel desde la Esplanade du Trocadéro (Palais de Chaillot).
Fotografía : Andrés Ávila Gómez
(junio 2015)
CC BY-ND



A El editor y los autores son responsables de los artículos aquí publicados.

Los autores son los responsables del material gráfico publicado.

Esta revista se acoge una licencia Creative Commons (CC) de Atribución – No comercial Compartir igual, 4.0 Internacional: “El material creado puede ser distribuido, copiado y exhibido por terceros si se muestra en los créditos. No se puede obtener ningún beneficio comercial y las obras derivadas tienen que estar bajo los mismos términos de licencia que el trabajo original”.

Para más información:
<http://co.creativecommons.org/tipos-de-licencias/>



Universidad Católica de Colombia (2015).
Revista de Arquitectura, 17 (1), 1-112.
ISSN: 1657-0308 E-ISSN 2357-626X

A Especificaciones:

Formato: 34 x 24 cm
Papel: Mate 115 g
Tintas: Negro y policromía
Periodicidad: Anual

A CANJE

OBJETIVO:

La *Revista de Arquitectura* está interesada en establecer canje con publicaciones académicas, profesionales o científicas, del área del Diseño, la Arquitectura y el Urbanismo o la educación superior, como medio de reconocimiento y discusión de la producción científica en el campo de acción de la publicación.

MECANISMO:

Para establecer Canje por favor descargar, diligenciar y enviar al correo electrónico de la Revista el formato:
RevArq FP20 Canjes

A CONTACTO

DIRECCIÓN POSTAL:

Avenida Caracas N° 46 - 72. Universidad Católica de Colombia.
Bogotá D.C.- Colombia
Código postal: 111311

Centro de Investigaciones (CIFAR).
Sede El Claustro. Bloque “L”, 4 piso, Diag. 46ª No. 15b-10.
Arq. César Andrés Eligio Triana

Teléfonos: +57 (1) 3277300 - 3277333
Ext. 3109; 3112 ó 5146
Fax: +57 (1) 2858895

CORREO ELECTRÓNICO:

revistadearquitectura@ucatolica.edu.co
cifar@ucatolica.edu.co

PÁGINA WEB:

http://editorial.ucatolica.edu.co/ojsucatolica/revistas_ucatolica/index.php/RevArq/

EDITOR:

Mg. en Arq. César Andrés Eligio Triana
celigio@ucatolica.edu.co





UNIVERSIDAD CATÓLICA
de Colombia

UNIVERSIDAD CATÓLICA DE COLOMBIA

PRESIDENTE

Édgar Gómez Betancourt

VICEPRESIDENTE - RECTOR

Francisco José Gómez Ortiz

VICERRECTOR JURÍDICO Y DEL MEDIO UNIVERSITARIO

Edwin de Jesús Horta Vásquez

VICERRECTOR ADMINISTRATIVO

Édgar Gómez Ortiz

DECANO ACADÉMICO

Elvers Medellín Lozano

DIRECTORA DE INVESTIGACIONES

Elisa Urbina Sánchez

DIRECTORA EDITORIAL

Stella Valbuena García

FACULTAD DE DISEÑO

DECANO

Werner Gómez Benítez

DIRECTOR DE DOCENCIA

Jorge Gutiérrez Martínez

DIRECTOR DE EXTENSIÓN

Adriana Pedraza Pacheco

DIRECTOR DE INVESTIGACIÓN

Hernando Verdugo Reyes

DIRECTOR DE GESTIÓN DE CALIDAD

Augusto Forero La Rotta

COMITÉ ASESOR EXTERNO

FACULTAD DE DISEÑO

Alberto Miani Uribe

Giovanni Ferroni Del Valle

Samuel Ricardo Vélez

Lorenzo Castro

FACULTAD DE DISEÑO

CENTRO DE INVESTIGACIONES - CIFAR

REVISTA DE ARQUITECTURA

Arquitectura

REVISTA DE ACCESO ABIERTO, ARBITRADA E INDEXADA

Publindex Categoría B. Índice Bibliográfico Nacional IBN. Colombia.

Redalyc. Red de Revistas Científicas de América Latina y el Caribe, España y Portugal. Sistema de Información Científica. México.

Proquest. ProQuest Research Library ProQuest Research Library ProQuest Research Library Estados Unidos

Ebsco. EBSCOhost Research Databases. Estados Unidos.

Latindex. Sistema Regional de Información en Línea para Revistas Científicas de América Latina, el Caribe, España y Portugal (Directorio y catálogo). México.

Clase. Base de datos bibliográfica de revistas de ciencias sociales y humanidades. Universidad Autónoma México.

Dialnet. Fundación Dialnet - Biblioteca de la Universidad de La Rioja. España.

Actualidad Iberoamericana. (Índice de Revistas) Centro de Información Tecnológica (CIT). Chile.

Arla. Asociación de revistas latinoamericanas de arquitectura.

EDITORIAL

Av. Caracas N° 46 - 72, piso 5

Teléfono: 3277300 Ext. 5145

editorial@ucatolica.edu.co

www.ucatolica.edu.co

http://publicaciones.ucatolica.edu.co/



IMPRESIÓN:

ESCALA Taller Litográfico

Calle 30 N° 17-52 - (057 1) 2320482

Junio de 2015

REVISTA DE ARQUITECTURA

DIRECTOR

Werner Gómez Benítez

EDITOR

César Andrés Eligio Triana

EDITOR ASOCIADO

Andrés Ávila Gómez

EDITOR DE SECCIÓN

Carolina Rodríguez Ahumada

CONSEJO EDITORIAL

Werner Gómez Benítez

Jorge Gutiérrez Martínez

César Andrés Eligio Triana

Hernando Verdugo Reyes

EQUIPO EDITORIAL

COORDINADORA EDITORIAL

María Paula Godoy Casasbuenas

mpgodoy@ucatolica.edu.co

DISEÑO Y MONTAJE

Juanita Isaza

juanaisaza@gmail.com

TRADUCTORES

INGLÉS

Massayel Cuéllar Hernández

massacuellar@gmail.com

FRANCÉS

Andrés Ávila Gómez

andresavigom@gmail.com

CORRECTORA DE ESTILO

María José Díaz Granados M.

mariajose_dgm@yahoo.com.co

PÁGINA WEB

Centro de investigaciones (CIFAR)

DISTRIBUCIÓN Y CANJES

Claudia Álvarez Duquino

calvarez@ucatolica.edu.co

COMITÉ EDITORIAL

CULTURA Y ESPACIO URBANO



Sonia Berjman, PhD

ICOMOS-IFLA, Buenos Aires, Argentina

Beatriz García Moreno, PhD

Universidad Nacional de Colombia. Bogotá, Colombia

Juan Carlos Pérgolis, MSc

Universidad Piloto de Colombia. Bogotá, Colombia

René Julio Castillo, MSc PhD (Estudios)

Universidad del Rosario. Bogotá, Colombia

PROYECTO ARQUITECTÓNICO Y URBANO



Jean-Philippe Garric, PhD, HDR

Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Paris, Francia

Hugo Mondragón López, PhD

Pontificia Universidad Católica de Chile. Santiago, Chile

Juan Pablo Duque Cañas, PhD

Universidad Nacional de Colombia. Bogotá, Colombia

Germán Darío Correal Pachón, MSc

Universidad Católica de Colombia. Bogotá, Colombia

TECNOLOGÍA, MEDIOAMBIENTE Y SOSTENIBILIDAD



Luis Gabriel Gómez Azpeitia, PhD

Universidad de Colima. Colima, México

Luis Carlos Herrera Sosa, PhD

Universidad Autónoma de Ciudad Juárez, México

COMITÉ CIENTÍFICO

Jorge Grané del Castillo, MSc

Universidad de Costa Rica. San José, Costa Rica

Javier Peinado Pontón, MSc

Pontificia Universidad Javeriana. Bogotá, Colombia

Jorge Alberto Villamizar Hernández

Universidad Santo Tomás. Bucaramanga, Colombia

Augusto Forero La Rotta, MSc

Universidad Católica de Colombia. Bogotá, Colombia

Luis Álvaro Flórez Millán, MSc

Universidad Católica de Colombia. Bogotá, Colombia

Elvia Isabel Casas Matiz, MSc

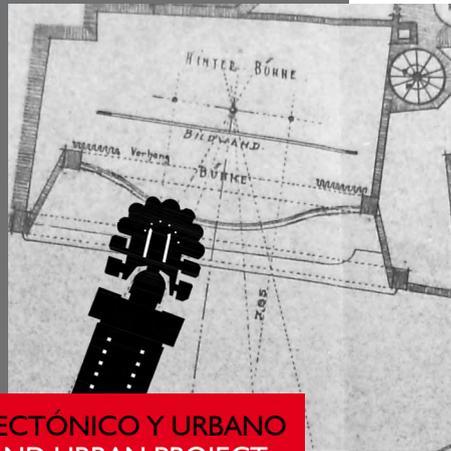
Universidad Católica de Colombia. Bogotá, Colombia



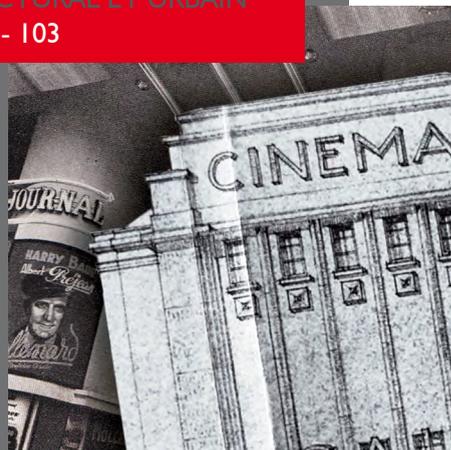
CONTENIDO



CULTURA Y ESPACIO URBANO
CULTURE AND URBAN SPACE
CULTURE ET ESPACE URBAIN
6 - 17



PROYECTO ARQUITECTÓNICO Y URBANO
ARCHITECTURAL AND URBAN PROJECT
PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN
18 - 103



DESDE LA FACULTAD
FROM THE FACULTY
DE LA FACULTÉ
104 - 110



BARRIOS ALTOS: CARACTERIZACIÓN DE UN CONJUNTO DE BARRIOS TRADICIONALES EN EL MARCO DEL CENTRO HISTÓRICO DE LIMA

ANGIE SHIMABUKURO

PÁG.6



TEATROS DE PAPEL 1765-1860
¿CONSTRUCCIÓN DE UN MODELO "A LA FRANCESA"?

MARIBEL CASAS-CORREA

PÁG.18

«ELDORADO» À LA FRANÇAISE OU À L'ALLEMANDE?

UNE ÉTUDE COMPARÉE DES CINÉMAS DE STRASBOURG

SHAHRAM HOSSEINABADI

PÁG.32

SALAS DE CINE EN PUBLICACIONES DE ARQUITECTURA DE LOS AÑOS TREINTA

UNA MIRADA AL CASO DE LOS CINÉAC

ANDRÉS ÁVILA-GÓMEZ

PÁG.44

PRODUCTION THÉORIQUE ET DIFFUSION DES MODÈLES

DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE À L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS (1802-1967)

AMANDINE DIENER

PÁG.62

ARQUITECTOS LATINOAMERICANOS EN LA ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE PARÍS EN EL SIGLO XIX

LUIS MANUEL JIMÉNEZ-MADERA

PÁG.73

EVANGELIZACIÓN Y PRECARIEDAD

LA ARQUITECTURA RELIGIOSA SIN CORPORACIONES NI ACADEMIAS EN LA NUEVA GRANADA

LUCÍA ARANGO-LIÉVANO

PÁG.85

POUR UNE HISTOIRE DE LA TRANSFORMATION DES ÉDIFICES

COMPOSER AVEC LA PRÉEXISTENCE

LAURE JACQUIN

PÁG.92



UNA MIRADA A LAS PUBLICACIONES EN LENGUA FRANCESA

BIBLIOGRAFÍA SELECTA: 2000-2015

ANDRÉS ÁVILA-GÓMEZ

PÁG.101



ESTUDIO DE LOS IMAGINARIOS SOCIALES URBANOS DESDE LAS PRÁCTICAS PEDAGÓGICAS

FABIÁN ADOLFO AGUILERA-MARTÍNEZ

PAULA ALEJANDRA VARGAS-NIÑO

NATALIA ISABEL SERRANO-CRUZ

MARÍA CAMILA CASTELLANOS-ESCOBAR

PÁG.104



PERSPECTIVES CROISÉES SUR LE DOCTORAT EN ARCHITECTURE

Jean-Philippe Garric¹

Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris (France)

MOTS CLÉS : Histoire de l'architecture, recherche architecturale, formation doctorale, histoire culturelle, transfert culturel

Le choix de la revue d'architecture de l'*Universidad Católica de Colombia* de publier un numéro consacré au doctorat en architecture et en histoire de l'architecture en France, à partir d'une sélection de travaux réalisés par de jeunes chercheurs latino-américains, français, ou étrangers vivants en France, donne corps de façon originale et inédite à une réalité internationale qui n'est pas nouvelle, mais qui ouvre aujourd'hui de nouvelles perspectives.

Dans un panorama universitaire mondial de plus en plus multipolaire, le modèle universitaire français, qui continue de développer une alternative au modèle nord-américain dominant, regarde ses échanges avec les mondes universitaires hispaniques et lusophones, comme prioritaires. Pour autant, l'origine de cette publication n'est en rien institutionnelle, reflétant une réalité humaine et un parti pris subjectif, elle résulte au contraire d'une expérience au quotidien : fruit des rencontres et des échanges entre doctorants, qui ont pris corps dans le contexte de séminaires doctoraux, de journées d'études ou de façon plus informelle, et de la détermination d'Andrés Ávila Gómez à donner lieu à ces connivences et à ces pratiques intellectuelles convergentes, ou du moins confrontées. Il est remarquable que les auteurs invités à participer, architectes de formation à une seule exception près, abordent les domaines de l'architecture et de la ville, du patrimoine et de l'histoire, suivant des démarches qui relèvent très majoritairement de l'histoire culturelle et qui s'en revendiquent. Il faut sans doute se réjouir de voir ainsi des étudiants disposant par ailleurs de tous les outils pour aborder et analyser les édifices, dans leur conformation physique et leur organisation spatiale, choisir d'interroger leur discipline du point de vue de sa relation à la société et ne pas s'enfermer dans des approches formelles ou internalistes.

¹ Architecte DPLG (École d'Architecture de Toulouse).

Pensionnaire de l'Académie de France à Rome.

DEA Projet architectural et urbain (Paris 8 / Ensa Paris-Belleville).

Doctorat en Urbanisme et Aménagement (Université Paris 8, directrice : Françoise Choay).

HDR Habilitation à diriger les recherches (Université Paris-Est, tuteur : Jean-Louis Cohen).

Professeur d'Histoire de l'Architecture à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Directeur du Labex CAP : Laboratoire d'Excellence Création, Arts et Patrimoines.

Directeur des collections d'architecture des éditions Mardaga.

Projet d'exposition actuel : *Charles Percier (1764-1838): Revolutions in Architecture and Design*, Bard Graduate Center Gallery - New York, November 2016 - February 2017

Publications:

(2014) *Vers une agritecture : architecture des constructions agricoles (1789-1950)*, Bruxelles : Mardaga.

(2012) *Percier et Fontaine, les architectes de Napoléon*, Paris : Belin.

(2006) *La Chapelle expiatoire, Itinéraire du patrimoine*, Paris : Editions du patrimoine.

(2004) *Recueils d'Italie, les modèles italiens dans les livres d'architecture français*, Liège : Mardaga.

jean-philippe.garric@univ-paris1.fr

Garric, J. P. (2015). Perspectives croisées sur le doctorat en architecture. *Revista de Arquitectura*, 17(1), 3-5. doi: 10.14718/RevArq.2015.17.1.1



<http://dx.doi.org/10.14718/RevArq.2015.17.1.1>

La formation des modèles et leur diffusion à travers l'enseignement et la presse est abordée par Maribel Casas Correa à propos des théâtres français entre le Siècle des Lumières et le Second Empire ; par Amandine Diener à propos de la formation des architectes en France de la Révolution à la veille de Mai 68 ; puis, enfin, par Andrés Ávila Gómez à propos des salles de cinéma dans des publications d'architecture des années 30. Tandis que l'organisation des cadres professionnels de la production du bâti, dans le contexte spécifique de la *Nueva Granada* coloniale, est au cœur de l'étude de Lucía Arango Liévano, qui ouvre aussi à l'autre grand thème présent dans ces articles : celui des transferts culturels qui se développent entre nations européennes, comme dans le cadre inégal de relations de domination ou d'échanges asymétriques entre centre et périphérie.

La contribution de Shahram Hosseinabadi, à propos des cinémas strasbourgeois produits successivement sous domination allemande puis française, se range dans la première catégorie, permettant de discuter à la fois de la construction et de l'affirmation de réalités nationales et de leur hybridation dans l'Europe du XX^e siècle. Celle de Luis Manuel Jiménez Madera, sur les élèves architectes latino-américains de l'École des Beaux-Arts de Paris au XIX^e siècle, appartient au contraire à la seconde catégorie. Bien qu'ils soient plus directement tournés vers des enjeux contemporains du projet architectural et de l'aménagement urbain en contexte patrimonial, les textes de Laure Jacquin et d'Angie Shimabukuro n'échappent pas à cette double thématique culturelle et internationale. La première inscrit clairement sa démarche dans un questionnement diachronique, qui interroge le passé à l'aune de questions actuelles, pour informer en retour le présent. La mutation qu'elle vise, celle de l'intervention contemporaine dans les monuments historiques, est sous-tendue par l'internationalisation d'un regard patrimonial longtemps déterminé par des cadres nationaux. La seconde, qui s'intéresse au Centre historique de Lima étudie à l'inverse la façon dont des injonctions patrimoniales internationales se projettent et s'adaptent à une réalité locale.

Ainsi, ce numéro décrit une actualité de la recherche architecturale en France, qui est marquée par une attention partagée aux méthodes de l'histoire culturelle, comme aux transferts internationaux. Le panorama original qu'il propose permet de prendre date, en donnant corps à l'hypothèse stimulante d'une réalité internationale, à la fois par ses objets, par ses méthodes et par ces acteurs.

PRODUCTION THÉORIQUE ET DIFFUSION DES MODÈLES

DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE À L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS (1802-1967)

Amandine Diener

Université de Strasbourg, Estrasburgo (Francia)

EA 3400-ARCHE (Arts, civilisation et histoire de l'Europe)

Diener, A. (2015). Production théorique et diffusion des modèles au prisme des publications des professeurs de théorie de l'École Polytechnique à l'École des Beaux-Arts (1802-1967). *Revista de Arquitectura*, 17(1), 62-72. doi: 10.14718/RevArq.2015.17.1.6



<http://dx.doi.org/10.14718/RevArq.2015.17.1.6>

Architecte diplômée d'État.

Doctorante à l'Université de Strasbourg. (ED 519 SHS-PE, EA3400 Arche, ENSAS).

Bénéficiaire d'un contrat doctoral du Ministère de la Culture et de la Communication.

Articles

(2016) Prises de vues, prises de vies. La photographie au service de l'enseignement de l'architecture à l'École des beaux-arts au XX^e siècle. *Livraisons d'Histoire de l'Architecture*, 32 décembre 2016 (à paraître).

(2013) Les pionnières, élèves dans l'entre-deux-guerres. Des Beaux-Arts à l'Université. *Enseigner l'architecture à Strasbourg*, Éditions recherches, Strasbourg (PP. 106-113). Dans Anne-Marie CHATELET et Franck STORNE, avec la collaboration d'Amandine Diener et de Bob Fleck.

(2012) La société des Amis du Vieux Strasbourg (1957-2010). Histoire, rôles et actions. *Annuaire des Amis du Vieux Strasbourg*, XXXVII, pp.141-148.

amandinediener@wanadoo.fr

PRODUCCIÓN TEÓRICA Y DIFUSIÓN DE MODELOS.

DE LA ÉCOLE POLYTECHNIQUE A LA ÉCOLE DES BEAUX-ARTS (1802-1967)

RESUMEN

La pedagogía aplicada en la École des Beaux-Arts, es revisada bajo el prisma de las publicaciones realizadas por los profesores dedicados en aquella época a la teoría de la arquitectura; para ello, se ha recurrido al análisis de fuentes como: los apuntes sobre la organización de los cursos de teoría, la correspondencia entre profesores de teoría y la administración, los informes de actividades de la École y las publicaciones de los concursos de arquitectura realizados por esta. En este texto se tratan tres temas puntuales: las repercusiones que tuvo sobre la École la obra de politécnicos como Jean-Louis-Nicolas Durand (1760-1834) y Léonce Reynaud (1803-1880); la trayectoria de Georges Gromort (1870-1961) y André Gutton (1904-2002), los únicos profesores de teoría de la École des Beaux-Arts que publicaron en el siglo XX y, finalmente, el rol de la imagen en la difusión de modelos pedagógicos en el caso de la editorial Vincent, Fréal et Cie que se especializó en difundir obras ligadas a la actividad de la École.

PALABRAS CLAVE: Jean-Louis-Nicolas Durand, Julien Guadet, historia de la arquitectura, teoría arquitectónica, tratados de arquitectura, enseñanza.

PODUCTION AND DISSEMINATION OF THEORETICAL MODELS

FROM ÉCOLE POLYTECHNIQUE TO THE ÉCOLE DES BEAUX-ARTS (1802-1967)

ABSTRACT

The pedagogy used at École des Beaux-Arts is reviewed through the prism of publications by professors dedicated at that time to the theory of architecture and to this end, reliance on analysis of sources such as: the notes on the organization theory courses, correspondence between teachers and management theory, reports of activities from the École, and architectural competitions publications conducted by this. In this paper there are three specific topics: the repercussions on the work of polytechnic École Jean-Louis-Nicolas Durand (1760-1834) and Léonce Reynaud (1803-1880), the work of Georges Gromort path (1870-1961) and André Gutton (1904-2002), the only theory teachers at the École des Beaux-Arts that published in the twentieth century, and finally the role of the image in disseminating models, teaching in the case of Vincent, Fréal et Cie's editorial, who was specialized in disseminating works linked to the activity of the École.

KEY WORDS: Jean-Nicolas-Louis Durand, Julien Gaudet, history of architecture, architectural theory, architectural treatises, teaching.

PRODUCTION THÉORIQUE ET DIFFUSION DES MODÈLES

DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE À L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS (1802-1967)

RÉSUMÉ

Cet article aborde la pédagogie à l'École des Beaux-Arts au prisme des publications des professeurs de théorie de l'architecture. Si l'École des Beaux-Arts connaît avec Jean-Baptiste Lesueur (1794-1883) et Julien Guadet (1834-1908) la publication des premiers traités théoriques, c'est à l'École Polytechnique que semble être née cette pratique. Il s'agit alors de déceler les répercussions des polytechniciens Jean-Louis-Nicolas Durand (1760-1834) et Léonce Reynaud (1803-1880) sur l'École des Beaux-Arts, comprendre la démarche de Georges Gromort (1870-1961) et André Gutton (1904-2002), les uniques professeurs de théorie de l'École des Beaux-Arts à avoir publié au XX^e siècle, et enfin saisir le rôle de l'image dans la diffusion des modèles pédagogiques avec la maison d'édition Vincent, Fréal et Cie qui se spécialise dans les ouvrages liés à l'activité de l'École. Cette vision transversale laisse ainsi entrevoir des influences, des transmissions ou au contraire des ruptures dans la constitution et la promulgation des modèles.

MOTS CLÉS : Jean-Louis-Nicolas Durand, Julien Guadet, histoire de l'architecture, théorie architecturale, traités d'architecture, enseignement.

Recibido: junio 09/2014

Evaluado: septiembre 24/2014

Aceptado: febrero 20/2015

INTRODUCTION

La thèse en préparation de l'auteur, menée sous la direction d'AnneMarie Châtelet, porte sur l'histoire de l'enseignement de l'architecture à l'École des beaux-arts au XX^e siècle, et interroge plus particulièrement le cours de théorie de l'architecture, à la croisée des leçons théoriques et des concours d'émulation.

L'École des Beaux-Arts, dont l'histoire au XIX^e siècle¹ et poste soixante-huitarde² est éclairée par de nombreux travaux, connaît depuis la réforme de 1863³ d'importants bouleversements⁴ qui l'incitent à revoir son organisation. Mais à la croisée d'un contexte culturel, politique et historique complexe, une constante demeure : la place essentielle des concours d'émulation dans la formation qui rythment le quotidien des élèves en ateliers. Les programmes donnés par le professeur à la tête de la chaire⁵ de théorie de l'architecture sont alors le reflet des orientations choisies par ce dernier. Situé entre théorie et pratique, il devient un acteur fondamental dans la formation des architectes et, consciemment ou non, un diffuseur des modèles. Les historiens Jean-Pierre Epron (1981 et 1992) et Jean-Louis Violeau (2005) se sont notamment penchés sur l'étude du statut particulier de ces professeurs, interrogeant les raisons et enjeux de la pratique de leurs publications depuis le XVII^e siècle ainsi que la définition de certaines notions caractéristiques de leurs démarches, telles que les modèles, les principes de projet ou le corpus de références. D'autres travaux ont notamment été menés par Jean-Philippe Garric (2011) sur l'histoire du livre d'architecture et le rôle de l'imprimé dans la formation des élèves architectes, ou par Estelle Thibaut et Guy Lambert (2011) sur les supports pédagogiques employés dans les différents lieux de l'enseignement de l'architecture, ouvrant ainsi de vastes pistes de réflexion sur les outils, démarches et impacts des professeurs enseignant la théorie.

Nous proposons d'aborder la question de la production théorique et de la diffusion des modèles

au prisme des publications des professeurs de théorie, plus particulièrement à l'École des Beaux-Arts, depuis la fin du XIX^e siècle à la fin de la section d'architecture en 1968. Puisque l'enseignement de l'architecture en France est, depuis la Révolution, dispensé à l'École des Beaux-Arts héritière de l'Académie d'architecture, et l'École Polytechnique créée en 1794, nous reviendrons d'abord sur une étude chronologique des productions théoriques de ces deux écoles au XIX^e siècle, interrogeant plus particulièrement l'impact des polytechniciens Jean-Louis-Nicolas Durand⁶ (1802-1805) et Léonce Reynaud⁷ (1850-1858) sur les beaux-arts dont l'histoire de l'École en tant que telle connaît des perturbations. Cette analyse amène à réfléchir, dans un second temps, aux influences de ces publications « externes » aux beaux-arts sur la démarche des deux premiers professeurs de théorie de l'architecture à l'École des Beaux-Arts ayant formalisé leur enseignement à la fin du XIX^e siècle, à savoir Jean-Baptiste Lesueur⁸ (1879) et Julien Guadet⁹ (1901-1904, 4 vol. 4). Nous analyserons ensuite les publications et portées des deux professeurs de théorie ayant publié au cours du XX^e siècle, Georges Gromort¹⁰ dans les années 1920-1940 et André Gutton¹¹ en 1950-1960. Enfin, la dernière partie sera l'occasion de mesurer le rôle de la maison d'édition Vincent, Fréal et Cie qui, créée en 1904, se spécialise dans la publication d'ouvrages liés à l'activité des beaux-arts, tant les ouvrages des professeurs de théorie que des recueils de modèles récompensés par l'École¹².

MÉTHODE

Outre les publications théoriques des professeurs de l'École polytechniques, c'est-à-dire Durand (1802-1805) et Reynaud (1850-1858), ainsi celles de Lesueur (1879), Guadet (1901-1904) Gromort (1942) et Gutton (1952-1962) pour l'École des Beaux-Arts, les archives de l'École des Beaux-Arts sont mobilisées afin de saisir le contexte de production de ces publications ainsi que leur réception auprès des élèves. Ces dernières, déposées aux Archives Nationales et cotées sous la série AJ/52, ont fait l'objet d'un recensement et d'une publication par Brigitte Labat-Poussin et Caroline Obert (1998). Des rapports sur l'activité de l'École (AJ/52/440, 1873/1874 ; AJ/52/978, 1866, 08.12), des correspondances entre les professeurs de théorie et l'administration (AJ/52/974, 1895, 10.08 ; AJ/52/975, 1956-1957 ; AJ/52/978, 1958, 31.10) ou encore des notes diverses à propos de l'organi-

1 Citons notamment : Drexler, Arthur, (1977), *The architecture of the École des Beaux-Arts*, Londres, Ed. Secker&Werbung, 544p ; Seitz, Frédéric, « L'enseignement de l'architecture en France au XIX^e siècle », *Les cahiers du centre de recherches historiques*, disponible en <http://ccrh.revues.org/2768>.

2 Citons notamment : Denès, Michel, (1999), *Le fantôme des Beaux-Arts, l'enseignement de l'architecture depuis 1968*, Paris, Ed. de la Villette, 251p ; Violeau, Jean-Louis, (2005), *Les architectes de mai 68*, Paris, Ed. Recherches, 476p.

3 La réforme de 1863 instaure trois ateliers officiels d'architecture, nomme une administration et un directeur, et crée un diplôme. Une seconde réforme en 1883 fixe un règlement pérenne des études d'architecture à l'École, qui reste globalement en vigueur jusqu'en 1968, hormis sous la période pétainiste.

4 Tels que la décentralisation de l'enseignement de l'architecture suite à la création des Écoles régionales d'architecture en 1903 ou encore la réglementation de la profession lors de la création de l'Ordre des architectes en 1940.

5 Il existe quatre chaires à l'École des Beaux-Arts : construction, mathématiques, histoire de l'art, et de théorie de l'architecture.

6 Jean-Louis-Nicolas Durand (1760-1834).

7 Léonce Reynaud (1803-1880).

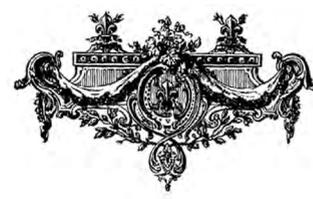
8 Jean Baptiste Lesueur (1794-1883).

9 Julien Guadet (1834-1908).

10 Georges Gromort (1870-1961).

11 André Gutton (1904-2002).

12 Notamment *Les concours d'architecture* [des années scolaires 1906 à 1967], Paris, Vincent, Fréal et Cie.



sation de l'enseignement de la théorie de l'architecture (AJ/52/974, 1894, 24.01) et la fréquentation des cours par les élèves (AJ/52/974, 1898-1899) sont particulièrement consultés. Enfin, les publications de recueils de concours d'architecture de l'École par la maison d'édition Vincent, Fréal et Cie sont mobilisées (1906-1967), interrogeant alors une stratégie de diffusion des modèles récompensés par l'École. L'objectif est de construire une vision transversale qui laisse entrevoir des influences, des transmissions ou au contraire des ruptures dans la constitution et la promulgation des modèles de l'École Polytechnique à l'École des Beaux-Arts.

Illustration 1. De l'histoire de l'École Polytechnique à celle de l'École des Beaux-Arts : les professeurs de d'architecture et de théorie, leurs publications et leurs impacts

Source : Tableau de l'auteur.

RÉSULTATS

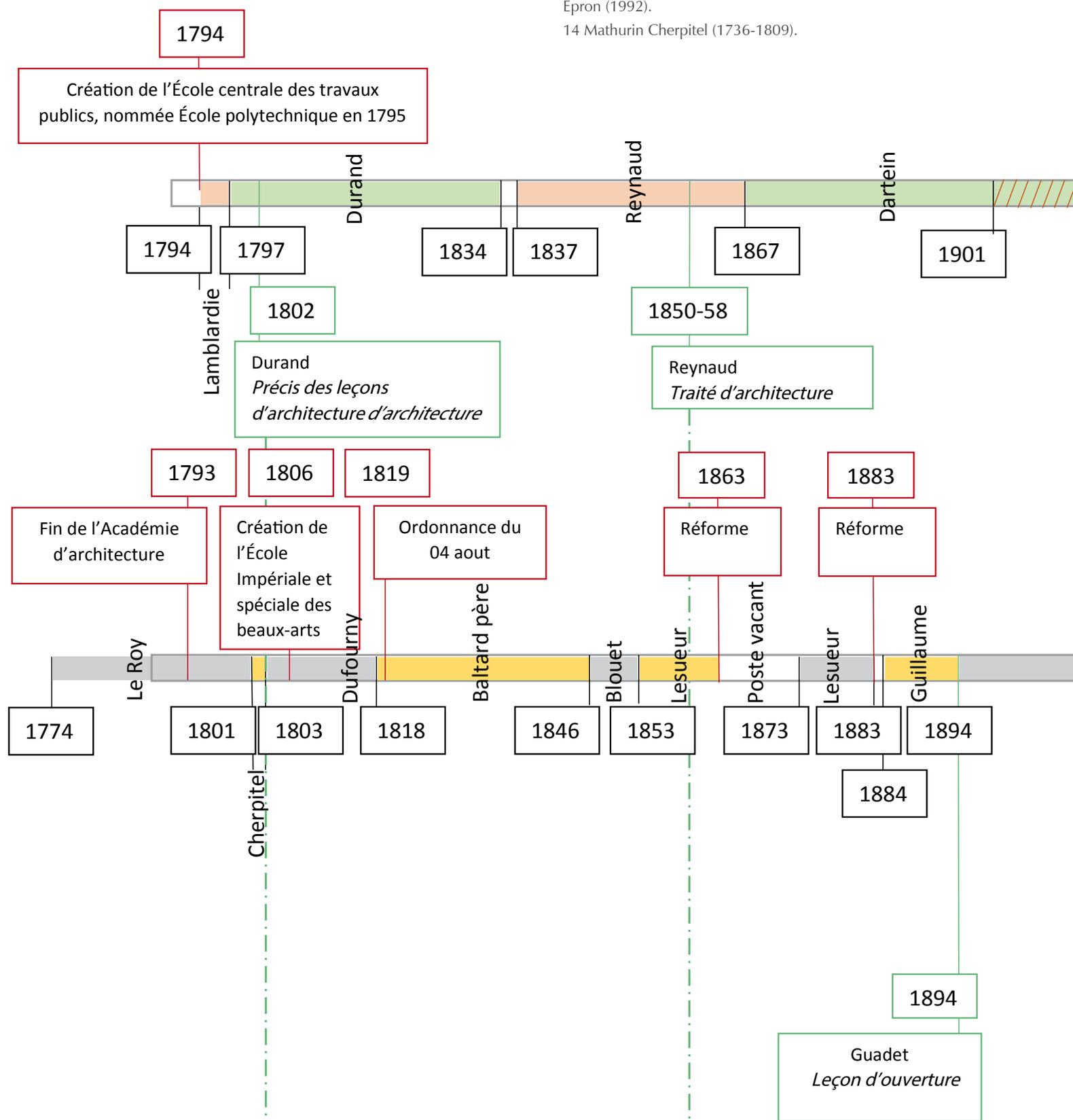
APPORTS DE PRODUCTIONS THÉORIQUES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE AU XIX^E SIÈCLE AU REGARD DE L'HISTOIRE DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

Précis des leçons d'architecture de Jean-Louis-Nicolas Durand (1802-1805).

Depuis la création de l'École des Beaux-Arts en 1806 par Napoléon jusqu'à la première réforme de l'enseignement de l'architecture en 1863, cinq professeurs de théorie se succèdent¹³ : Mathurin Cherpitel¹⁴ premier professeur de théorie de l'ar-

¹³ La chronologie des professeurs successifs de théorie de l'architecture à l'École des Beaux-Arts depuis la fin de l'Académie d'architecture est notamment établie d'après Epron (1992).

¹⁴ Mathurin Cherpitel (1736-1809).



chitecture à l'École des Beaux-Arts de 1801 à 1803, Léon Dufourny¹⁵ de 1803 à 1818, Louis-Pierre Baltard¹⁶ (père) de 1819 à 1846, Guillaume Abel Blouet¹⁷ de 1853 à 1853, et Jean-Baptiste Lesueur de 1846 à 1863. Hormis Blouet (1847-1848) qui divulgue un complément au *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir* (1802-1817) de Jean-Baptiste Rondelet (1817)¹⁸, aucun de ces professeurs n'a publié de cours ou de traité théorique.

En revanche, si l'École des Beaux-Arts peine à définir une théorie architecturale les premières années suivant sa création, c'est précisément à ce moment, en 1802-1805, que Durand, alors

architecte et premier professeur d'architecture de l'École Polytechnique depuis 1795, publie le *Précis des leçons d'architecture* (Durand, 1802-1805), (Illustration 1).

Selon Durand, l'architecture a pour objet « la composition et l'exécution des édifices tant publics que particuliers » (Durand, 1802-1805, p.4), mais, avant de s'y atteler, une phase d'apprentissage et de constitution d'une culture architecturale est nécessaire, phase de découverte qui passe par l'observation, « et pour observer avec fruit, il faut le faire avec méthode » (Durand, 1802-1805, p.3). Cette méthode passe premièrement par la recherche « de certaines idées peu nombreuses, mais générales, et dont toutes les idées particulières émaneraient nécessairement » (Durand, 1802-1805, p. 2), c'est-à-dire de définir des principes généraux adaptables en fonction des différentes orientations de projet (programmes, types d'édifices). Puis, cette méthode doit se faire au regard de la construction puisque convergent vers elle l'intégralité des arts mécaniques auxquels l'architecture fait appel, contrairement à la décoration et à la distribution qui ne permettent pas d'aborder l'intégralité des questions soulevées lors de la conception d'un édifice. L'architecture est au service d'une beauté fonctionnelle, où la solidité, la salubrité et la commodité sont essentielles. Cet ouvrage, qui affiche un rationalisme structural et un parti pris pour la normalisation et l'économie du projet dans le

15 Léon Dufourny (1754-1818).

16 Louis-Pierre Baltard (père) (1764-1846).

17 Guillaume Abel Blouet (1795-1853).

18 Jean-Baptiste Rondelet (1743-1829).

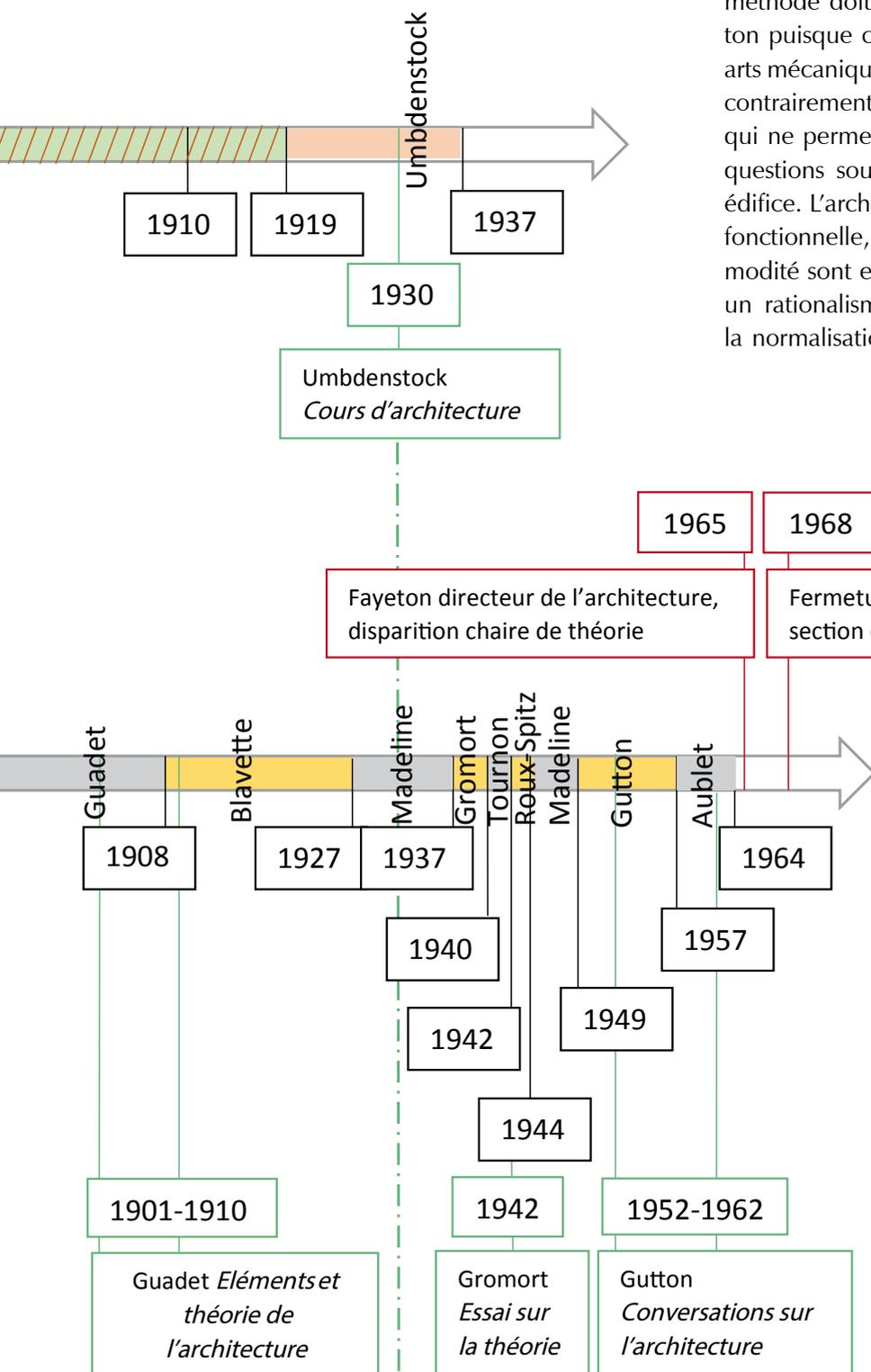
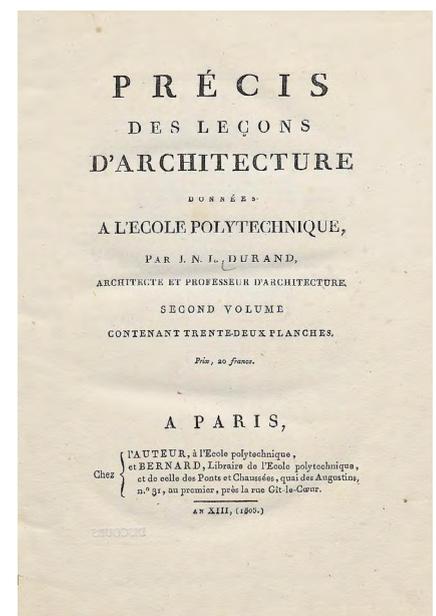


Illustration 2. Durand, J.-N.-L. (1802-1805). *Précis des leçons d'architecture* données à l'École Royale Polytechnique. Paris, Ed. Chez l'auteur.



processus de conception, n'est pas qu'un traité théorique sur la notion des modèles et des références antiques, mais bien une façon de concevoir l'architecture par le biais de réflexions économiques et techniques.

Cette « marche à suivre dans la composition d'un projet quelconque » (Durand, 1813-1817, titre de la planche 21) est d'autant plus accentuée dans le *Recueil et Parallèle des édifices de tout genre* (Durand, 1801). Dans cet ouvrage composé de quinze cahiers de six planches chacun, Durand classe les édifices et les monuments par genres en les rapprochant de leur degré d'analogie ; en réduisant les plans à la même échelle, il offre un matériau précieux pour l'analyse et la comparaison des modèles, allant des temples égyptiens aux mosquées, des forums aux bazars, des ponts aux aqueducs, des prisons aux hôpitaux, que des maisons aux châteaux. Face à l'absence de véritable doctrine à l'École des Beaux-Arts, Durand devient ainsi un pédagogue et auteur majeur de son temps, ces ouvrages à succès de véritables références pour les élèves architectes et à la base de l'enseignement du projet au sein de l'École des Beaux-Arts (Garric, 2004, pp.9-10).

Traité d'architecture sur l'art de bâtir de Léonce Reynaud (1850-1858).

Outre les débats liés à la création de trois ateliers officiels d'architecture¹⁹ (Louvet, 1910, p. 95) lors de la réforme de 1863, la théorie des modèles est interrogée. Les chaires d'histoire et de théorie de l'architecture sont remplacées par celle d'histoire de l'art et de l'esthétique, qu'assure Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc²⁰. Opposé à la tutelle de l'Académie, au prix de Rome et au pensionnat à la Villa Médicis, qui selon lui n'est « qu'une prison intellectuelle élevée par l'Académie » (Viollet-le-Duc, 1864), Viollet-le-Duc s'attire la foudre des élèves et est contraint de démissionner. Ce rejet par l'auditoire n'est pas tant lié au contenu des leçons que ce dernier prodigue à l'École qu'à la position qu'il défend d'entamer une réforme de la culture artistique en corrélation avec la modernité naissante. Lors de son bref passage à l'École, Viollet-le-Duc publie ses *Entretiens sur l'architecture* entre 1863 et 1872, mais peu de documents d'archives ne témoignent d'un intérêt particulier porté par les élèves. Après seulement sept leçons données²¹, il

est remplacé par Hyppolite Taine²² qui prononce alors les cours d'histoire de l'art, tandis que les programmes des concours d'émulation sont toujours rédigés par Lesueur.

C'est ainsi que durant les dix années qui suivent la réforme où le poste de théorie est vacant, l'École ne produit pas de théorie, laissant pour ainsi dire les élèves architectes dénués d'une doctrine et d'une théorie architecturale à laquelle se référer. C'est dans ce contexte que s'inscrit pour la seconde fois l'ouvrage d'un polytechnicien, venant pour ainsi dire « combler » une absence théorique aux Beaux-Arts. Léonce Reynaud, professeur d'architecture à l'École Polytechnique depuis 1837, publie quelques années auparavant, de 1850 à 1858, le *Traité d'architecture sur l'art de bâtir* dont l'impact est considérable sur les élèves des beaux-arts²³.

Constitué en deux volumes, le premier consacré à la technique et les matériaux, le second aux principes de composition et les types d'édifices, Reynaud rapproche davantage la technique de la composition architecturale. En considérant les progrès de la technique et de la construction d'un côté, et l'évolution de l'architecture selon des données sociales et géographiques de l'autre, Reynaud témoigne d'une vision progressiste de l'architecture. De plus, en comparaison aux ouvrages théoriques conçus par ses prédécesseurs, notamment de Durand, cet ouvrage témoigne d'une richesse et d'une diversité des exemples choisis, notamment de l'architecture classique française. Contemporain aux *Entretiens sur l'architecture* (Viollet-le-Duc, 1863-1872), cette publication affiche des prises de positions éloignées du rationalisme théorique de Viollet-le-Duc, puisque Reynaud accorde une place grandissante à l'histoire dans la pensée architecturale. Ce travail est loué par l'Académie et devient lui aussi un texte de référence pour les élèves de l'École des Beaux-Arts.

Hormis les publications des traités de François Blondel²⁴ (1675-1683) puis de Jacques-François Blondel²⁵ (1752-1756 et 1771-1777) durant la période de l'Académie d'architecture, la tradition des traités de théorie semble ainsi être née à l'École Polytechnique, et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'absence de production théorique aux beaux-arts est comblée par les publications de polytechniciens.

19 Albert Louvet critique la création des trois ateliers officiels qui restreignent la manière de juger et d'enseigner l'architecture à un nombre limité, et interroge la liberté des élèves à choisir un patron d'atelier et ainsi une doctrine.

20 Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc (1814-1879).

21 Les sept leçons que Viollet-le-Duc a donné à l'École en 1863 traitaient des origines de l'art en Inde, en Égypte, en Grèce et dans l'Empire romain. Son objectif était d'intégrer les notions d'historicisme et de rationalisme dans l'enseignement

de l'École, qui y était assez hermétique.

22 Hyppolite Taine (1828-1893).

23 Selon l'historienne Noémie Lesquins (2002, p. 210), des tampons de la bibliothèque de l'atelier Pontrémoli seraient visibles sur le *Traité d'architecture* de Léonce Reynaud, laissant supposer que cet ouvrage est probablement entré dans cet atelier.

24 François Blondel (1616-1686).

25 Jacques-François Blondel (1705-1774).



VERS UNE DÉFINITION DE LA NOTION DE THÉORIE À L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS ENTRE 1879 ET 1910.

Histoire et théorie de l'architecture de Jean-Baptiste Lesueur (1879).

C'est dans ce contexte qu'il convient d'aborder alors les publications des premiers professeurs de théorie de l'architecture à l'École des Beaux-Arts à la fin du XIX^e siècle. Si le rôle du professeur de théorie peut être défini, peu de documents renseignent sur la définition même du cours de théorie de l'architecture. Selon un document daté de 1874, il s'agit de « faire connaître aux élèves les divers développements que subit l'architecture depuis l'Antiquité la plus reculée, pour ce qui concerne l'invention et les proportions des diverses parties des édifices, et particulièrement des ordres, des colonnes et de leurs accessoires » (AJ/52/440, 1873/1874); mais ni les archives ni les règlements de l'École ne renseignent davantage quant à la manière dont sont choisies les références du corpus, ou les critères sur lesquels sont établis les programmes des cours de théorie de l'architecture et les sujets des concours d'émulation.

Lesueur, à la tête de la chaire de théorie de l'architecture de 1853 à 1863, continue, comme nous l'avons évoqué précédemment, à rédiger les programmes des concours de 1863 à 1874, date à laquelle il reprend la chaire de théorie jusqu'à sa mort en 1883. Après presque trente ans passé à ce poste, le cours de théorie s'essouffle et peine à se renouveler. Lesueur est critiqué par des confrères qui soulignent le caractère répétitif et vétuste des programmes des concours d'émulation qu'il rédige (Lambert, 2011, p.103). C'est néanmoins durant cette seconde période de professorat qu'il publie les leçons qu'il professe à l'École, en 1879, dans un ouvrage intitulé *Histoire et théorie de l'architecture* (Lesueur, 1879). Il consacre une longue introduction à la définition d'une recherche de l'origine de l'art, de la naissance et l'évolution de l'architecture européenne, ainsi qu'à la mission propre à l'architecte, qui doit connaître l'histoire et la théorie de son art en puisant ses connaissances parmi différents champs disciplinaires, qui embrassent tant l'histoire que la religion, la géographie ou encore l'ethnologie. Selon lui, il est

[...] impossible [...] d'apprécier les édifices transmis par le cours des siècles, si l'on ignore les circonstances qui les ont fait naître, c'est-à-dire le caractère, les mœurs, la religion des peuples qui les ont érigés, le climat du pays, la constitution géologique du sol, et les produits naturels qui fournissent les moyens d'exécution. (Lesueur, 1879, p. 1).

Lesueur offre un véritable cours d'histoire des civilisations, depuis le peuple et l'architecture des Egyptiens, qu'il considère comme le berceau de l'art, évoquant alors « les monuments les plus anciens, prototypes présumés des édifices postérieurs [...] jusqu'aux temps modernes » (Lesueur, 1879, p.1), il développe ensuite une étude de

l'ordre dorique depuis les œuvres des maîtres de la Renaissance, avant de conclure en affirmant que « les Grecs sont toujours nos maîtres, et dans tous les arts du dessin » (Lesueur, 1879, p. 517).

Si cet ouvrage affiche une réflexion structurée sur l'origine de l'art d'architecture et son développement au fil des siècles, la notion de théorie de l'architecture semble être, pour Lesueur, l'application de préceptes et de règles définis depuis l'Antiquité par d'illustres maîtres, et qui ont guidés jusqu'à ce jour la production architecturale. La question de l'usage et de l'impact de cet ouvrage sur les élèves de l'École des Beaux-Arts est néanmoins soulevée, puisque l'absence de réelle indication sur l'art de la composition empêche les élèves de relier cet ouvrage à leurs intérêts pratiques pour la conception des projets.

Éléments et théorie de l'architecture de Julien Guadet (1901-1904).

Patron d'atelier depuis 1871, Julien Guadet est nommé à la chaire de théorie de l'architecture à l'École des Beaux-Arts en 1894 à la suite d'Edmond Guillaume²⁶. Dans sa « Leçon d'ouverture », Guadet (1894) s'interroge ouvertement sur la mission qui lui a été confiée, soucieux de ne pas perpétuer de manière aveugle les traditions. C'est en cela que selon lui le cours de théorie est à construire (AJ/52/974, 1894, 24.01). Son œuvre *Éléments et théorie de l'architecture* (Guadet, 1901-1904) est la transcription des cours qu'il donne à l'École jusqu'en 1908, et apparaît au moment où la définition de ce qu'est le cours de théorie apparaît comme une nécessité.

Guadet a tout d'abord le souci d'intégrer son cours de théorie de l'architecture au programme général de l'École. En effet, une lettre de Guadet adressée à l'École (AJ/52/974, 1895, 10. 08.) témoigne de cela, puisqu'il demande un délai d'un mois avant de faire imprimer le programme de son cours à l'Imprimerie nationale, afin de le soumettre à quelques-uns de ses collègues, recueillir leurs observations, et l'inscrire dans la lignée de leurs attentes respectives. Guadet définit le cours de théorie de l'architecture comme

[...] l'étude de la composition des édifices dans leurs éléments et dans leurs ensembles du point de vue de l'art et de l'adaptation à des programmes définis, et à des nécessités matérielles (AJ/52/974, 1894, 24.01)

et propose, toujours dans une démarche pédagogique et de préparation aux concours d'émulation, un corpus de références qui illustre ses cours, à partir duquel les élèves s'inspirent pour la conception de leurs propres projets. Il adresse d'ailleurs son ouvrage aux commençants, qui, il l'espère, constitueront au cours de leurs études leur propre corpus de références (Guadet, 1901-

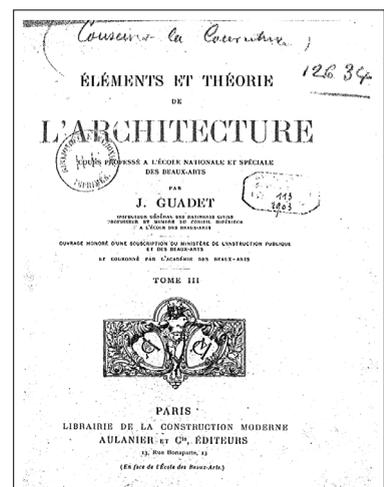


Illustration 3. Guadet, J. (1901-1904). *Éléments et théorie de l'architecture, cours professés à l'École Nationale et Spéciale des Beaux-Arts*. Paris, Ed. Librairie de la Construction moderne, s.d., 1^{ère} édition en 4 vol.

26 Edmond Guillaume (1826-1894).

1904, tome 1, p.10). Il exprime la nécessité d'acquiescer une bonne connaissance de la tradition, base à tout travail de composition, et décide alors de ne pas étendre le corpus aux « œuvres [...] des maîtres de notre époque [...] [puisqu'] l'enseignement ne peut pas, [et] ne doit pas prendre ses exemples parmi les œuvres des artistes vivants » (Guadet, 1894, p. 398). Il entreprend ainsi une réflexion sur les « éléments » en développant une histoire de la construction suivie d'une étude méthodique des grands programmes basée sur l'histoire des typologies. L'acte de composer, qui est au cœur de la réflexion de Guadet, nécessite une méthode à suivre concernant notamment des éléments techniques et constructifs²⁷, même si la beauté de la composition reste essentielle. Mais selon lui, elle ne s'enseigne pas, mais émane d'une démarche rationaliste où l'essentiel est de trouver une solution originale que d'autres architectes imitent et dépassent.

À la manière de Durand et Reynaud, Guadet publie ses cours sous la forme d'un traité et s'en sert comme un moyen pédagogique. En rattachant davantage le cours aux préoccupations pratiques des élèves lors des concours d'émulation, la publication de Guadet devient une référence incontournable²⁸ et participe au renouveau de la discipline. Il ne s'agit pas uniquement d'un apport de connaissances mais bien d'un guide des grandes règles de la composition²⁹. Néanmoins, contrairement à la volonté de Guadet, les élèves se cantonnent à la lecture et aux exemples choisis et considèrent cet ouvrage comme une théorie générale. Comme l'indique Epron (1997, pp. 164-165), Guadet a peut-être lui-même introduit un contre-sens en intitulant son ouvrage « théorie ».

LES THÉORIES DE L'ARCHITECTURE À L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS AU XX^E SIÈCLE : DE LA TRADITION ACADÉMIQUE À L'INTÉGRATION DE DONNÉES NOUVELLES LIÉES À LA MODERNITÉ.

Essai sur la théorie de l'architecture de Georges Gromort (1942).

Victor Auguste Blavette³⁰ et Louis Madeline³¹, successeurs de Guadet au poste de professeur de théorie de 1908 à 1927 et de 1927 à 1939, ne

publient pas de cours ou de traités malgré leurs longues périodes de professorat. Il faut attendre l'arrivée de Georges Gromort, chef d'atelier dans les années 1920 et professeur de théorie de l'architecture de 1937 à 1940, pour renouer avec cette pratique de la publication. Ce dernier porte une grande estime au travail de Guadet (Gromort, 1942, p. 9), qu'il entend perpétuer, et attache une importance particulière à la sensibilisation des valeurs esthétiques et à la définition d'un corpus de modèles. Les nombreuses publications de Gromort renseignent, par l'évocation même de leurs titres, sur la démarche pédagogique dans laquelle il s'inscrit.

Les deux premières retenues, intitulées *Choix d'éléments empruntés à l'Architecture classique et donnant des exemples connus de l'Application des Ordres* (Gromort, 1920 [1904]) et *Choix de plans de grandes compositions exécutées...* (Gromort, 1925), témoignent d'un intérêt particulier pour la copie et l'analyse des références antiques d'après un corpus de références définies. Il en est de même pour les publications intitulées *Introduction à la théorie de l'architecture, Rudiment* (Gromort, 1946) et *Initiation à l'architecture* (Gromort, 1948), consacrées à la formation des architectes débutants. Selon Noémie Lesquins (Lesquins, 2002, pp. 218-219), ces ouvrages répondent aux besoins du public d'étudiants, tels que *Choix d'éléments empruntés à l'architecture classique* (Gromort, 1927) consulté pour les épreuves d'élément analytiques, ou encore *Lettres à Nicias* (Gromort, 1951) adressé aux aspirants avec la publication d'exercices d'apprentissage du dessin descriptif et des ordres exigés pour l'admission ainsi que pour les élèves en seconde classe avec des exercices analytiques et un corpus de références de base établi par Gromort.

La publication majeure de Gromort qui reflète le système de valeur qui régit l'École est *Essai sur la théorie de l'architecture. Cours professé à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de 1937 à 1940* (Gromort, 1942). Elle consiste en une théorie de l'architecture ou de la composition, où « un ensemble de principes incontestés [...] s'impose » (Gromort, 1942, p. 10). Les définitions de « principes implicites »³² qui dictent l'art de la composition sont pour la première fois exprimées, telles que le caractère, le parti ou encore l'unité. Plus encore, cet ouvrage présente une démarche à suivre dans l'élaboration d'un projet puisque l'auteur y expose la manière de lire et d'analyser le programme, d'établir les premières esquisses, trouver un bon parti, et faire le rendu du projet en développant des techniques graphiques. Des considérations générales sur l'histoire de l'architecture achèvent l'ouvrage, notamment un exposé sur la période moderne où Gromort, conscient de la nécessité de répondre à

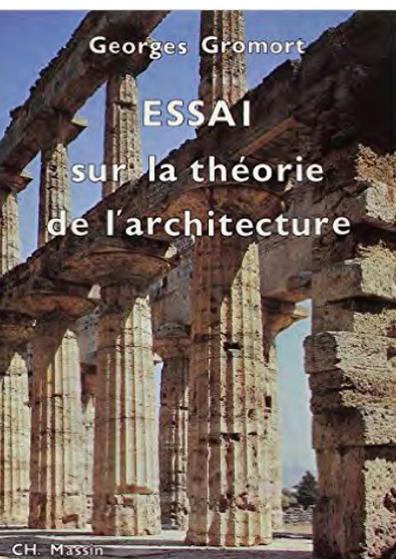


Illustration 4. Gromort, G. (1942). *Essai sur la théorie de l'architecture. Cours professé à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de 1937 à 1940*. Paris, Ed. Vincent, Féral et Cie.

27 Concernant notamment la fidélité au programme (proportions), le respect des contraintes du site (terrain, climat) et la constructibilité du projet (aération, évacuation des eaux, lumière naturelle).

28 Le cours de théorie n'est pas suivi avec assiduité par les élèves. En 1899, seuls trente signent le registre de présence aux cours, contre plus d'une centaine la même année au cours de construction de Paul-Louis Monduit, d'histoire de Lucien Magne. Voir AJ/52/974, dossier « Cours oraux, admission des auditeurs ».

29 Ce dernier point est d'ailleurs l'intitulé du troisième cours de Guadet en 1895.

30 Victor Auguste Blavette (1850-1933).

31 Louis Madeline (1882-1962).

32 La dénomination de « principes implicites » est donnée par l'historien Jacques Lucan (2010).

de nouvelles exigences de programmes et de techniques, est paradoxalement très critique envers le béton armé qui selon lui appauvrit les possibilités de l'architecture et ne permet plus le développement d'une expression unique (Gromort, 1942, p. 380). Résonnant comme un aveu sur les limites de son enseignement, il achève l'ouvrage en proclamant que

l'architecture n'est pas toujours ce qu'on enseign[e], on sera donc moins surpris si ces recommandations, que nous considérons comme essentielles, vont à l'encontre de certaines traditions de l'École qui n'ont que peu de choses à voir avec les réalités [...] de l'architecture (Gromort, 1942, p. 383).

Si certaines sources témoignent d'une attache particulière des élèves aux publications (Arsène-Henry, 1999) et aux cours de Gromort (AJ/52/974, 1898-1899), la question de la portée de ces derniers est néanmoins posée puisque la théorie enseignée à l'École semble être dissociée de la profession (Gaillard et Garleff, 2009, pp. 22-29). L'œuvre de Gromort, couronnée par l'Académie, s'inscrit dans une démarche pédagogique certaine mais correspond davantage à un standard et un modèle académique qu'à un besoin pratique pour une génération d'élèves architectes, futurs acteurs de la Reconstruction.

Conversations sur l'architecture d'André Gutton (1952-1962).

Parmi les cinq professeurs qui se succèdent à la chaire de théorie de l'architecture³³ après Gromort, de 1940 à 1968, seul André Gutton publie ses leçons, faisant de lui le dernier professeur théoricien/auteur de l'architecture de l'École des Beaux-Arts. Ancien élève de Gromort, Gutton admet que « l'art de composer est [...] la tâche la plus importante » (Gutton, 1952, p. 175.), mais il revient néanmoins sur l'héritage théorique laissé par ses prédécesseurs. Il ne remet pas en cause les théories de Guadet et de Gromort, qu'il qualifie « d'apport important dans l'enseignement de l'architecture [car elles se sont penchées] avec une parfaite connaissance des œuvres classiques sur les problèmes de la composition » (Gutton, 1952, p.5).

Néanmoins, il suggère de les compléter « en plaçant chaque édifice à sa place dans la ville, qu'elle soit actuelle ou future » (Gutton, 1952, p.267). Professeur à l'Institut d'urbanisme³⁴ depuis 1946, Gutton ouvre en effet la discipline de l'architecture à l'École des Beaux-Arts à celle de l'urbanisme.

33 Il s'agit de Paul Tourmon (1881-1964) de 1940 à 1942, Michel Roux-Spitz (1888-1957) de 1942 à 1944, Louis Madeline (1882-1962) de 1944 à 1949, André Gutton (1904-2002) de 1949 à 1957 et Louis Aublet (1901-1980) à partir de 1957.

34 L'École des hautes études urbaines est fondée en 1919 par Marcel Poëte et Henri Sellier, face à l'importance des réflexions émergentes sur le logement, les équipements et les extensions urbaines. En 1924, elle devient l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris.

Cette nouvelle conception qui consiste à prodiguer un enseignement de l'architecture qui prenne en compte l'évolution de la société, permettant aux nouvelles générations d'élèves architectes d'exprimer leur art au sein d'une société objet de leurs études, se lie à travers les quatre volumes des *Conversations sur l'architecture* (Gutton, 1952-1962), qui sont en réalité une reformulation des cours et conférences que Gutton donne à l'École. Chaque volume aborde une thématique particulière : véritable analyse historique du rapport de l'architecte à son art, le premier tome *L'édifice dans la cité* (Gutton, 1952) expose le rôle, la formation, et les outils dont dispose l'architecte depuis l'Antiquité jusqu'aux Temps Modernes ; le second tome *La maison de l'homme* (Gutton, 1954), est une fine analyse sociologique qui aborde les besoins naturels des hommes, l'évolution de la famille et du mode d'habiter ; le tome 3a *Les édifices religieux et culturels* (Gutton, 1956) contient de vastes planches hors-textes et s'apparente à un catalogue de références et étude historique de l'art de construire ces édifices publics depuis l'Antiquité ; enfin le tome 6 *L'urbanisme au service de l'homme* (Gutton, 1962) présente de nombreuses études de cas de villes anciennes ou contemporaines, juxtaposant la théorie de leur conception à la réalité de leur formation et de leur évolution sociale et géographique.

A travers ces pratiques, Gutton réinterroge l'objectif du cours de théorie et la forme qu'il doit adopter. Il considère que son rôle auprès des élèves est de leur faire comprendre que l'art d'architecture nécessite un travail méthodique, contrairement aux chefs d'ateliers qui eux ont le soin de leur enseigner l'art de la composition (Gutton, 1852, p. 176), et plaide pour la liberté de chacun à explorer et exprimer ses propres orientations (Gutton, 1952, p. 4). C'est dans ce sens qu'en plus des cours, nommés « conversations », il met en place dès 1956 des conférences mensuelles (AJ/52/975, 1956-1957) suivies de projections. Ces conférences-causeries

[...] sont l'occasion pour les élèves de rencontrer des architectes praticiens de renommée et de prendre connaissance de la production architecturale contemporaine en France et à l'étranger, liées à des problématiques nouvelles. L'emploi même du terme de « conversation » et non de « traité » témoigne de ce refus de « toutes théories en architecture (Gutton, 1985a, p. 209).

Si Gutton affirme que « le couple atelier-école [...] continue la tradition de l'enseignement de l'architecture en France » (Gutton, 1952, p.44), il apporte un nouveau souffle aux sujets des concours d'émulation de l'École en les orientant presque tous en fonction de l'urbanisme, sur des « terrains vrais » (Gutton, 1952, p.48) et davantage en lien avec le sujet de l'habitation (Gutton, 1985a, p. 158). Gutton va au bout de sa démarche en créant en 1958 une cours d'urbanisme ; pour laquelle le



Illustration 5. Gutton, A. (1956). *Conversations sur l'architecture, Les édifices religieux et culturels*, Tome 3a. Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie.

directeur Nicolas Untersteller³⁵ demande à ce qu'il « dégage le véritable caractère de l'enseignement de l'urbanisme à l'École des Beaux-Arts » (AJ/52/987, 1958, 31.10) en marquant ainsi les différences d'objets et d'orientations doctrinales qui le distinguent du cours qu'il donne à la faculté des lettres à Paris, et en l'adaptant à un auditoire exclusivement composé d'élèves architectes.

L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS ET LA DIFFUSION DES MODÈLES. LA POLITIQUE ÉDITORIALE DE LA MAISON D'ÉDITION VINCENT, FRÉAL ET CIE (1904-1967)

Une diffusion pédagogique et géographique

Si les publications des professeurs sont le reflet d'une volonté de propagande des modèles et de la pédagogie, il convient alors d'interroger le rôle de l'imprimé dans la formation des élèves. En 1866, des élèves de l'École, sous la direction de M. Guiauchain³⁶, souhaitent élaborer un « projet de publication par les procédés photographiques complétés au moyen de la gravure dans l'objectif de faire connaître les projets d'architecture ayant obtenu les grands prix depuis l'année 1831 » (AJ/52/978, 1866, 08.12). Les initiateurs de ce projet ont l'ambition de faire « connaître la marche des travaux d'architecture à l'École des Beaux-Arts depuis 35 ans », en rassemblant les meilleurs modèles récompensés, destinés à être recopiés et imités par les générations futures. Peut-être est-ce suite à cela que le photographe Jean-Philippe Lampué³⁷ se spécialise dans les reproductions photographiques des dessins d'élèves de l'École dès 1870 (Crosnier-Leconte, 2011).

C'est au début du XX^e siècle, que l'École des Beaux-Arts, qui veille particulièrement à la diffusion des modèles académiques, officialise³⁸ les prises de vues des meilleurs dessins récompensés lors des concours d'émulation avec la maison d'édition Auguste Vincent. Créée en 1904 et installée en 1906 dans un local qui jouxte l'École, elle se spécialise dans les ouvrages liés à l'activité de cette dernière et publie des recueils d'images qui, même s'ils sont en noir et blanc et ne rendent pas compte du format réel des dessins, sont de véritables pépinières d'inspiration et de modèles.

L'École consacre ainsi plusieurs séries de publications aux différents concours, afin que les élèves puissent s'y référer en fonction de leur stade d'avancement dans leurs études. Les aspirants

lisent les *esquisses d'admission à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts* (s.d.) et une fois admis consultent les *concours d'architecture de l'année scolaire* (1906-1967). Ces derniers recueils comportent l'intégralité des sujets des concours d'émulation donnés durant l'année scolaire, accompagnés des planches des projets primés ainsi que le sujet et les travaux des trois projets lauréats des concours du prix de Rome. Certains concours de Fondations³⁹ ont une série de publication qui leur est consacrée, tels que les *concours Chevanard, section d'architecture à l'École nationale des Beaux-Arts* (1894-1907). Enfin, la publication des *concours du grand prix de Rome, section d'architecture à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts* (s.d.) est l'occasion de promouvoir les meilleures productions de l'École, assurant à cette dernière une image de marque et de prestige.

Le début de la publication des registres des concours d'architecture en 1906 coïncide aussi avec la création des Écoles régionales d'architecture⁴⁰ en 1903, laissant supposer la volonté de promulguer les projets couronnés à Paris vers les provinces. Les élèves de ces antennes régionales, qui peuvent difficilement se rendre aux événements pédagogiques organisés à l'École telles que les expositions des concours d'émulation et des envois de Rome, peuvent ainsi prendre connaissance de ces projets récompensés et s'en inspirer. Néanmoins, ces reproductions sont critiquées par certains anciens élèves. Selon Louvet, elles sont « détestables [...] car elles donnent trop aux paresseux la tentation de la copie » (Louvet, 1910, p.105). Plus encore, les photocopies ou les reproductions des projets d'école sont à proscrire des revues ; seule la copie des concours du grand prix de Rome trouve grâce à ses yeux, puisqu'ils sont « des exemples utiles de grande composition » (Louvet, 1910, p.107).

L'arrivée du Mouvement moderne et la diversification des intérêts.

L'année 1927 est marquée par l'arrivée de Raymond Vincent et d'André Fréal⁴¹ à la maison d'édition. Cette dernière voit alors ses centres d'intérêts se diversifier. Il ne s'agit pas ici de dresser un inventaire complet des publications, mais d'établir un large panorama illustrant cette nouvelle

35 Nicolas Untersteller (1900-1967).

36 Le nom est difficilement déchiffrable, mais il pourrait s'agir de l'architecte Pierre-Auguste Guiauchain (1806-1875) formé à l'École des Beaux-Arts. Il est le premier architecte dans la nouvelle possession française en Algérie à être nommé au titre d'architecte des bâtiments civils.

37 Jean-Philippe Lampué (1836-1924)

38 Aucun document d'archives n'a été retrouvé concernant un éventuel contrat entre l'École des Beaux-Arts et la maison d'édition Auguste Vincent.

39 En parallèle des concours d'émulation, les concours de Fondations sont créés par l'École des Beaux-Arts à l'incitation de particuliers qui souhaitent rendre hommage à une personnalité. Ils donnent droit à une récompense en argent.

40 Les Écoles régionales d'architecture sont créées lors du décret du 23.01.1903, après de nombreuses années de débats sur la décentralisation de l'enseignement de l'architecture en France.

41 Aucune information n'a pour l'instant été retrouvée sur le parcours de Raymond Vincent et André Fréal, ce qui permettrait de saisir plus précisément leur implication dans le développement de la maison d'édition dans le domaine de l'architecture.



tendance éditoriale, née avec l'émergence du Mouvement moderne. La maison d'édition publie les œuvres complètes d'architectes modernes formés à l'École des Beaux-Arts, tels qu'André Lurçat⁴² (Lurçat, 1929), ou des essais sur l'émergence de la discipline et de la théorie de l'urbanisme, tels que ceux de Robert Auzelle⁴³ (1947) ou Gaston Bardet⁴⁴ (1948). Radicalement opposé au système d'enseignement des beaux-arts, les recherches de Le Corbusier⁴⁵ (1923, 1964) trouvent une place importante au sein de la maison d'édition.

L'architecture reste l'objet principal des publications, mais elle est rattachée à des champs d'investigations plus larges ; si la maison d'édition Vincent, Fréal et Cie change d'orientations au cours des années 1930, il serait néanmoins imprudent d'affirmer une prise de position ou un éloignement des valeurs académiques de ses débuts. Une étude plus poussée sur les liens d'ordre financier, entre l'École des Beaux-Arts et la maison d'édition, permettrait de saisir les intérêts et les motivations de la publication des ouvrages liés à l'activité de cette institution. La découverte du nombre de tirages des exemplaires ou d'inventaires de bibliothèques d'ateliers permettrait aussi de saisir davantage la portée et l'usage de ces publications par les élèves, et peut-être aussi par le milieu professionnel (Thibault et Lambert, 2011).

CONCLUSION

Depuis la création de l'École des Beaux-Arts en 1806 jusqu'à la fin du XIX^e siècle, cette dernière ne produit pour ainsi dire aucune production théorique. Les publications des polytechniciens Durand (Durand, 1802-1805) et Reynaud (1850-1858) apparaissent à des moments charnières de l'histoire de l'École des Beaux-Arts : après l'abolition de l'Académie en 1793 et quelque temps avant la réforme de l'architecture à l'École des Beaux-Arts en 1863 où le poste de professeur de théorie est vacant. La juxtaposition de ces publications au regard de l'histoire de ces institutions laisse supposer que l'École Polytechnique pallie à un manque de théorie de l'École des Beaux-Arts au cours du XIX^e siècle, et instaure une perméabilité entre l'histoire de ces deux écoles.

Les publications des quatre professeurs/théoriciens de l'École des Beaux-Arts de la fin du XIX^e et XX^e siècles marquent des orientations divergentes: si Lesueur adopte davantage une position historique, Guadet se veut bon pédagogue en

proposant un guide des éléments de la composition qui mêle approche constructive et typologique ; il propose un inventaire méthodique du patrimoine architectural (Guadet, 1901-1904, tome 1, p.10) qui intègre la période contemporaine du XIX^e siècle⁴⁶ et conçoit un rapport particulier entre théorie et histoire, puisque cette dernière ne doit pas « enfermer l'étude de l'architecture dans les lisières d'une étude historique » (Guadet, 1882, p.20) ; enfin, il introduit une nouvelle dimension au cours de théorie de l'architecture par la préparation à l'exercice professionnel⁴⁷. Gromort, en revanche, à travers son importante production théorique, assume son caractère de guide des règles de la composition académique, fidèle aux exemples de l'architecture classique, et davantage orientée vers l'expression graphique et l'efficacité visuelle des compositions. Enfin, Gutton apporte un véritable vent nouveau à l'enseignement de la théorie et à sa formalisation puisqu'avec la mise en place de conférences, causeries/débats et la publication de conversations, il n'impose ni considération ni théorie formelles. Il privilégie les planches hors textes, créant un vaste catalogue de références où l'architecture est considérée en fonction de données nouvelles et participe à l'émergence de la discipline de l'urbanisme à l'École.

Si les démarches des professeurs de théorie divergent, leurs publications sont néanmoins le reflet de positions doctrinales à un moment de l'histoire et un outil indispensable à la promulgation des modèles. C'est ainsi que l'imprimé devient un véritable vecteur de diffusion d'une culture architecturale contrôlée par l'École. La maison d'édition Vincent, Fréal et Cie répond à une politique de propagande orchestrée par l'École à l'échelle du territoire. La coïncidence de la création des Écoles régionales d'architecture en 1903 et le début de la publication des *Concours d'architecture*⁴⁸ en 1906 laisse en effet présager une volonté de contrôle des provinces par Paris. C'est plus largement l'idée de l'héritage qui est au cœur du système d'enseignement à l'École, que ce soit d'atelier en atelier, de traité en traité, et pose la question de l'usage, de la persistance ou de l'évanouissement des modèles au fil de la succession des professeurs de théorie et des générations d'élèves.

46 Il présente notamment la Bibliothèque Sainte-Geneviève de 1851, le Palais de justice de Paris de 1883, ou encore la nouvelle Sorbonne de 1901, exemples qu'il considère d'ailleurs comme des types achevés des types de programmes qu'ils incarnent.

47 Guadet définit le premier code de déontologie de la profession d'architecte en 1895, dit le Code Guadet. Il ne conçoit plus que la préparation à l'exercice professionnel soit réservée uniquement aux cours oraux de législation par exemple.

48 Les *concours d'architecture* [des années scolaires 1906 à 1967], Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie.

42 André Lurçat (1894-1970).

43 Robert Auzelle (1813-1883).

44 Gaston Bardet (1907-1989).

45 Charles-Edouard Jeanneret dit Le Corbusier (1887-1965).



RÉFÉRENCES

- Arsène-Henry, X. (1999). *Reignons, il se fait tard... le long voyage d'un architecte, 1919-1998*, Paris, Ed. L'Harmattan.
- Auzelle, R. (1947). *Encyclopédie de l'urbanisme*, Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie.
- Bardet, G. (1948). *Le nouvel urbanisme*, Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie.
- Blondel, J-F. (1675-1683). Cours d'architecture enseigné dans l'Académie royale d'architecture, Paris, Ed. Lambert Roulland: chez l'auteur, 3 vol.
- Blondel, J-F. (1752-1756). *L'Architecture française, ou Recueil de plans, d'élévations, coupes et profils*, Paris, Ed. Charles-Antoine Jombert, 4 vol.
- Blondel, J.-F. (1771-1777). *Cours d'architecture civile*, Paris, Ed. Desaint, 4 vol.
- Blouet, A. (1847-1848). *Traité théorique et pratique de bâtir, de Jean Rondelet, Supplément, par G. Abel Bouet...* Paris, Ed. Firmin-Didot, 3 vol. et un atlas.
- Crosnier-Leconte, M-L. (2011). « Dessins d'école, bibliothèques d'ateliers: une affaire de copies », dans Garric J.Ph., (dir.). *Bibliothèques d'atelier. Édition et enseignement de l'architecture*, Paris 1785-1871, Paris, INHA (« Les catalogues d'exposition de l'INHA »).
- Delaire, E. (1907). *Les élèves architectes de l'École des Beaux-Arts (1793-1907)*, Paris, Ed. Librairie de la construction moderne.
- Durand, J-N-L. (1801). *Recueil et parallèle des édifices de tout genre, anciens et modernes, remarquables par leur beauté, par leur grandeur ou par leur singularité, et dessinés sur une même échelle*, Paris, Ed. Chez l'Auteur.
- Durand, J.-N.-L. (1802-1805). *Précis des leçons d'architecture données à l'École Royale Polytechnique*, Paris, Ed. Chez l'auteur.
- Durand, J.-N.-L. (1813-1817). *Nouveau précis des leçons d'architecture données à l'École Impériale Polytechnique*, Paris, Ed. Chez l'auteur.
- Epron, J-P. (dir.) (1992), *L'architecture, Une anthologie, Tome 2 : Les architectes et le projet*, Liège, Ed. Mardaga.
- Epron, J-P. (1981), *L'architecture et la règle*, Liège, Ed. Mardaga.
- Epron, J-P. (1997) *Comprendre l'éclectisme*, Paris, Ed. Norma.
- Gaillard, B., et Garleff, J. (2009) « Les bibliothèques d'ateliers des beaux-arts à Versailles redécouvertes », dans *EaV*, n°14, p22-29.
- Garric, J-Ph (dir.). (2011) *Bibliothèques d'atelier. Édition et enseignement de l'architecture, Paris, 1785-1871*. Catalogue de l'exposition. Paris : INHA. Consultable sur <http://inha.revues.org/3183>.
- Garric, J-Ph. (2004), *Recueils de Rome, Les modèles italiens dans les livres d'architecture français*, Liège, Ed. Mardaga.
- Gromort, G. (1920), *Choix d'éléments empruntés à l'Architecture classique et donnant des exemples connus de l'Application des Ordres*, Paris, Ed. Auguste Vincent.
- Gromort, G. (1925), *Choix de plans de grandes compositions exécutées...*, Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie.
- Gromort, G. (1927), *Choix d'éléments empruntés à l'architecture classique*, Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie.
- Gromort, G. (1942), *Essai sur la théorie de l'architecture. Cours professé à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de 1937 à 1940*, Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie.
- Gromort, G. (1946), *Introduction à la théorie de l'architecture*, Rudiment, Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie.
- Gromort, G. (1948), *Initiation à l'architecture*, Paris, Ed. Ernest Flammarion.
- Gromort, G. (1951), *Lettres à Nicias : Entretiens familiers sur l'enseignement de l'architecture*, Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie.
- Guadet, J. (1882), *L'enseignement de l'architecture ; conférence faite à la Société centrale des architectes, le 24 mars 1882*, Paris, Ed. Ducher.
- Guadet, J. (1894), « Leçon d'ouverture du cours de théorie de l'architecture à l'École des Beaux-Arts », *L'Architecture*, 49, 397-400.
- Guadet, J. (1901-1904), *Éléments et théorie de l'architecture, cours professés à l'École Nationale et Spéciale des Beaux-Arts*, Paris, Ed. Librairie de la Construction moderne, s.d., 1ère édition en 4 vol.
- Gutton, A. (1952), *Conversations sur l'architecture, L'édifice dans la ville*, Tome 1, Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie.
- Gutton, A. (1952-1962), *Conversations sur l'architecture. Paris* : Editions Vincent, Fréal et Cie, Tomes 1 à 6.
- Gutton, A. (1954), *Conversations sur l'architecture, La maison de l'homme*, Tome 2, Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie.
- Gutton, A. (1956), *Conversations sur l'architecture, Les édifices religieux et culturels*, Tome 3a, Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie.
- Gutton, A. (1962), *Conversations sur l'architecture, L'urbanisme au service de l'homme*, Tome 6, Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie. Il semblerait qu'il n'y ait ni volumes 3b, 4 et 5.
- Gutton, A. (1985a), *Conversations sur l'architecture, De la nuit à l'aurore*, Tome 1, Paris, Ed. Zodiaque.
- Labat-Poussin, B., et Obert, C. (1998). *Archives de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts*, Paris, Ed. Centre historique des archives nationales. Léniaud, J.-M. et Bouvier, B., (2010). *Le livre d'architecture, XV^e-XX^e siècles : édition, représentations et bibliothèques*, Paris, Ed. École nationale des chartes.
- Lambert, G. (2011). « De l'amphithéâtre à Éléments et théorie de l'architecture : le cours de théorie de Julien Guadet, un "lieu de production du savoir" », dans Thibault, E. et Lambert, G., (dir.) (2011), *L'atelier et l'amphithéâtre. Les écoles de l'architecture, entre théorie et pratique*, Wavre, Ed. Mardaga.
- Le Corbusier. (1923). *Vers une architecture*, Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie, Collection de « L'Esprit nouveau », 1958.
- Le Corbusier. (1964). *La ville radieuse, soleil, espace, verdure*, Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie.
- Les concours Chevanard, section d'architecture à l'École nationale des Beaux-Arts, 1894-1907, Paris, Ed. Auguste Vincent.
- Les concours d'architecture [des années scolaires 1906 à 1967], Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie.
- Les concours du grand prix de Rome, section d'architecture à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, (s.d.), Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie.
- Les esquisses d'admission à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, (s.d.), Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie.
- Lesquins, N. (2002). « La bibliothèque de l'atelier Pontrémoli : fragments d'histoire des bibliothèques des ateliers d'architecture de l'École des Beaux-Arts », dans Léniaud, J.-M. et Bouvier, B., (2010), *Le livre d'architecture, XV^e-XX^e siècles : édition, représentations et bibliothèques*, Paris, Ed. École nationale des chartes.
- Lesueur, J-B. (1879). *Histoire et théorie de l'architecture*, Paris, Ed. Firmin-Didot.
- Louvet, A. (1910). *L'art d'architecture et la profession d'architecte*, Paris : Ed. Librairie de la construction moderne.
- Lucan, J. (2010). *Composition, non-composition, architectures et théories XIX^e-XX^e siècles*, Lausanne, Ed. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Lurçat, A. (1929). *André Lurçat, projets et réalisations*, Paris, Ed. Vincent, Fréal et Cie.
- Reynaud, L. (1850-1858). *Traité d'architecture*, Paris, Ed. Carilian-Goëury et V. Dalmont, 2 vol.
- Rondelet, J-B. (1817). *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir*, Paris, Ed. Chez l'auteur, 7 vol.
- Seitz, F. (s.d.) « L'enseignement de l'architecture en France au XIX^e siècle », dans *Les cahiers du centre de recherches historiques*, disponible : <http://ccrh.revues.org/2768>.
- Thibault, E., et Lambert, G. (dir.) (2011). *L'atelier et l'amphithéâtre. Les écoles de l'architecture, entre théorie et pratique*, Wavre, Ed. Mardaga.
- Vigato, J-C. (1985). *Histoire des architectoniques modernes. France 1900-1940. Notes interrompues pour les quinze premières années*, LHAC, École d'architecture de Nancy.
- Violeau, J.-L. (2005). *Les architectes de mai 68*, Paris, Ed. Recherches.
- Viollet-le-Duc, E. (1863-1872). *Entretiens sur l'architecture*, Paris, Ed. Morel, 2 vol.
- Viollet-le-Duc, E. (1864). *Intervention de l'État dans l'enseignement des Beaux-Arts*, Paris, Ed. Morel.

ARCHIVES

- AJ/52/440. (1873/1874). dossier « Rapport à Mr le surintendant des Beaux-Arts sur l'état de l'École, 1873/1874 ».
- AJ/52/974. (1894, 24.01). *Programme du cours de théorie de l'architecture*, [Note manuscrite de Guadet], dossier « Cours et organisation », sous-dossier « Cours, tableaux de coordination ».
- AJ/52/974. (1895, 10.08). Lettre de Guadet à Girault, dossier « Cours et organisation », sous-dossier « Cours, tableaux de coordination ».
- AJ/52/974. (1898-1899). dossier « Cours oraux, admission des auditeurs ».
- AJ/52/975. (1956-1957). *Programmes des Conversations sur l'architecture de Gutton pour les première et seconde classes 1956-57*, dossier « Conférences, généralités », sous-dossier « Conférences ou manifestations diverses organisées dans les locaux de l'École ». Il s'agit notamment des conférences « Civilisation américaine », d'André Siegfried, « La Reconstruction de Berlin (Hansaviertel) » de Raymond Lopez, ou encore « Le Palais d'exposition des Industries Techniques et le Rond-Point de la Défense », de Robert Camelot, Jean de Mailly et Bernard Zehrfuss.
- AJ/52/978. (1958, 31.10). Lettre du directeur de l'École des Beaux-Arts, Nicolas Untersteller, à André Gutton, dossier « Cours d'urbanisme et séminaire Tony Garnier », sous-dossier « Cours d'urbanisme, année scolaire 1958-1959, Gutton ».
- AJ/52/978. (1866, 08.12). Lettre du directeur de l'École au surintendant, dossier « Théorie de l'architecture ».





CON RESPECTO A LOS AUTORES

Para la *Revista de Arquitectura*, la postulación de un artículo indica que el o los autores certifican que conocen y aceptan la política editorial, para lo cual firmarán en original y remitirán el formato **RevArq FP00 Carta de originalidad**.

Para efectos de la autoría y coautoría de artículos se diferencian dos tipos “obra en colaboración” y “obra colectiva”. La primera es aquella cuya autoría corresponde a todos los participantes al ser fruto de su trabajo conjunto. En este caso, se requiere el consentimiento de todos ellos para su divulgación. La obra colectiva es en la que, aunque participan diversos colaboradores, hay un autor que toma la iniciativa, la coordinación y realización de dicha obra. En estos casos, la autoría correspondería a dicha persona (salvo pacto en contrario) y sería suficiente únicamente con su autorización de divulgación.

En virtud de mantener el equilibrio de las secciones y las mismas oportunidades para todos participantes, un mismo autor puede postular dos o más artículos de manera simultánea, y previa evaluación de pares, la publicación se hará en volúmenes diferentes.

Se recomienda que el número de autores por artículo no sea superior a cinco integrantes y el orden en que se enuncien corresponda a los aportes de cada uno a la construcción del texto. Si se incluyen más personas se sigue que sea en calidad de colaboradores o como parte de los agradecimientos. La *Revista de Arquitectura* respetará el orden en que figuren en el original remitido. La comunicación se establece con uno de los autores, quien a su vez será el responsable de informar a los demás colaboradores.

Una vez publicado el artículo, se envía al autor la versión impresa y digital, las cuales puede distribuir de manera libre respetando la licencia de acceso abierto y la integridad de la *Revista de Arquitectura*.

Para el caso del autoarchivo, si hay una versión previa (working paper - ‘literatura gris’ o pre-print) o una versión posterior (revisada o mejorada o post-print), el autor está en libertad de publicarlas en un sitio web o repositorios, siempre haciendo referencia a la publicación realizada en la *Revista de Arquitectura*.

ACCESO ABIERTO

La *Revista de Arquitectura*, en su misión de divulgar la investigación y apoyar el conocimiento y discusión en las campos de interés, proporciona acceso libre, inmediato e irrestricto a su contenido de manera gratuita mediante la distribución de ejemplares impresos y digitales. Los interesados pueden leer, descargar, guardar, copiar y distribuir, imprimir, usar, buscar o referenciar el texto completo de los artículos o la totalidad de la *Revista de Arquitectura*.

Esta revista se acoge una licencia Creative Commons (CC) de Atribución – No comercial – Compartir igual, 4.0 Internacional: “El material creado puede ser distribuido, copiado y exhibido por terceros si se muestra en los créditos. No se puede obtener ningún beneficio comercial y las obras derivadas tienen que estar bajo los mismos términos de licencia que el trabajo original”.



Para más información: <http://co.creativecommons.org/tipos-de-licencias/>

Las licencias CC se basan en el principio de la libertad creativa con fines académicos, científicos, culturales. Las licencias CC complementan el derecho de autor sin oponerse a este.

La *Revista de Arquitectura* es divulgada en centros y grupos de investigación, en bibliotecas y universidades y en las principales facultades de arquitectura, mediante suscripción anual o canje, este último se formaliza mediante el formato **RevArq FP20 Canjes**.

Para aumentar su visibilidad e impacto de los artículos, se envían a bases de datos y sistemas de indexación y resumen (SIR) y asimismo pueden ser consultados y descargados en la página web de la revista.

PRINCIPIOS ÉTICOS Y BUENAS PRÁCTICAS

La *Revista de Arquitectura* no tiene tarifa por procesamiento de artículos ni costos asociados al valor de página publicada.

Los artículos publicados en la *Revista de Arquitectura* son sometidos al cumplimiento de los principios éticos contenidos en las diferentes declaraciones y legislaciones sobre propiedad intelectual y derechos de autor específicos del país donde se realizó la investigación. En consecuencia, los autores de los artículos aceptados para publicar y que presentan resultados de investigaciones, deben firmar la declaración de originalidad, de cesión de derechos y de cumplimiento total de los principios éticos y las legislaciones específicas.

La *Revista de Arquitectura* se guía por las normas internacionales sobre propiedad intelectual y derechos de autor, y de manera particular el artículo 58 de la Constitución Política de Colombia, la Ley 23 de 1982 y el Acuerdo 172 del 30 de Septiembre de 2010 (Reglamento de propiedad intelectual de la UNIVERSIDAD CATÓLICA DE COLOMBIA).

Los autores, el editor, los miembros de los comités y los pares deben seguir las normas éticas internacionales (<http://publicationethics.org>) con el fin de evitar casos de fabricación, falsificación, omisión de datos y plagio.

La fabricación de resultados se ocasiona al mostrar datos inventados por los autores; la falsificación resulta cuando los datos son manipulados y cambiados a capricho de los autores; la omisión se origina cuando los autores ocultan deliberadamente un hecho o dato, y el plagio cuando un autor presenta como ideas propias, datos creados por otros. Los casos de plagio son los siguientes: copia directa de un texto sin entremillar o citar la fuente, modificación de algunas palabras del texto, paráfrasis y falta de agradecimientos. La revista se apoya en herramientas que detectan cualquiera de estos casos en los artículos postulados.

Una vez constatadas la *Revista de Arquitectura* podrá hacer públicas las malas prácticas científicas como plagio, falsificación o invención de datos, apropiación individual de autoría colectiva y publicación duplicada por parte del autor o los autores. El autor quedará impedido para postular artículos por dos años.

MANEJO DE LA INFORMACIÓN Y PRIVACIDAD HABEAS DATA

Para dar cumplimiento a lo previsto en el artículo 10 del Decreto 1377 de 2013, reglamentario de la Ley 1581 de 2012 y según el Acuerdo 002 del 4 de septiembre de 2013 de la UNIVERSIDAD CATÓLICA DE COLOMBIA, “por el cual se aprueba el manual de políticas de tratamiento de datos personales”

La UNIVERSIDAD CATÓLICA DE COLOMBIA, considerada como responsable y/o encargada del tratamiento de datos personales, manifiesta que los datos personales de los autores, integrantes de los comités y pares evaluadores, se encuentran incluidos en nuestras bases de datos; por lo anterior y en cumplimiento de las disposiciones legales vigentes, la Universidad solicitará siempre su autorización, para que en desarrollo de sus funciones propias como Institución de Educación Superior, en especial las relacionadas con la docencia, la extensión y la investigación, la UNIVERSIDAD CATÓLICA DE COLOMBIA pueda recolectar, recaudar, almacenar, usar, circular, suprimir, procesar, intercambiar, compilar, dar tratamiento, actualizar, transmitir y/o transferir a terceros países y disponer de los datos que le ha suministrado y que han sido incorporados en las bases de datos de todo tipo que reposan en la Universidad.

La UNIVERSIDAD CATÓLICA DE COLOMBIA queda autorizada, de manera expresa e inequívoca, en los términos señalados por el Decreto 1377 de 2013, para mantener y manejar la información de nuestros colaboradores (autores, integrantes de los diferentes comités y pares evaluadores), así mismo los colaboradores podrán ejercer sus derechos a conocer, actualizar, rectificar y suprimir sus datos personales, para lo cual se han dispuesto las siguientes cuentas de correo electrónico:

contacto@ucatolica.edu.co y revistadearquitectura@ucatolica.edu.co

La *Revista de Arquitectura* recibe de manera permanente artículos y los periodos de publicación son enero-junio y julio-diciembre de cada año. A medida que se van artículos recibiendo artículos se procesan.

El idioma principal es el español y como opcionales están definidos el inglés y el portugués; los textos pueden ser escritos y presentados en cualquiera de estos idiomas.

Los artículos postulados deben corresponder a las categorías universalmente aceptadas como producto de investigación, ser originales e inéditos y sus contenidos responder a criterios de precisión, claridad y brevedad.

Como punto de referencia se pueden tomar las tipologías y definiciones del Índice Bibliográfico Nacional, Publindex, para los artículos tipo 1, 2 y 3 que se describen la continuación:

1) Artículo de investigación científica y tecnológica: documento que presenta, de manera detallada, los resultados originales de proyectos terminados de investigación. La estructura generalmente utilizada contiene cuatro apartes importantes: introducción, metodología, resultados y conclusiones.

A INSTRUCCIONES PARA POSTULAR ARTÍCULOS

Presentar el artículo mediante comunicación escrita dirigida al Editor de la *Revista de Arquitectura* (**RevArq FPO0 Carta de originalidad**)¹, en soporte digital debidamente firmada y una copia impresa (si es local o escaneada), adjuntando hoja de vida del autor (diligenciar el formato **RevArq FP01 Hoja de Vida**). En la comunicación escrita el autor debe expresar, que conoce y acepta la política editorial de la *Revista de Arquitectura*, que el artículo no está postulado para publicación simultáneamente en otras revistas u órganos editoriales y que -de ser aceptado- cede todos los derechos de reproducción y distribución del artículo a la UNIVERSIDAD CATÓLICA DE COLOMBIA como editora de la revista.

Los artículos deben tener en cuenta las siguientes recomendaciones:

- En la primera página del documento se debe incluir

TÍTULO: en español e inglés y no exceder 15 palabras.

SUBTÍTULO: opcional, complementa el título o indica las principales subdivisiones del texto.

DATOS DEL AUTOR O AUTORES: nombres y apellidos completos, filiación institucional (Si el artículo tiene patrocinio, financiación o apoyo de una institución o entidad). Como nota al pie (máximo 150 palabras): formación académica, experiencia profesional e investigativa, vinculación laboral, premios o reconocimientos, publicaciones representativas e información de contacto correo electrónico, dirección postal o número telefónico.

DESCRIPCIÓN DEL PROYECTO DE INVESTIGACIÓN: en la introducción describir el tipo de artículo y brevemente el marco investigativo del cual es resultado y diligenciar el formato (**RevArq FP02 Info Proyectos de Investigación**)

RESUMEN: debe ser analítico, se redacta en un solo párrafo, da cuenta del tema, el objetivo, la metodología, los puntos centrales y las conclusiones, no debe exceder las 150 palabras y se presenta en español e inglés (Abstract).

PALABRAS CLAVE: cinco palabras o grupo de palabras, ordenadas alfabéticamente y que no se encuentren en el título o subtítulo, deben presentarse en español e inglés (Key words), estas sirven para clasificar temáticamente al artículo. Se recomienda emplear principalmente palabras definidas en el tesoro de la Unesco <http://databases.unesco.org/thessp/> o en el tesoro de Arte & Arquitectura © www.aatespanol.cl

- La segunda página y siguientes deben tener en cuenta estas recomendaciones:

El cuerpo del artículo generalmente se divide en: *Introducción, Metodología, Resultados y Discusión*, y finalmente *Conclusiones*, luego se presentan las *Referencias bibliográficas, Tablas, Leyendas de las Figuras y Anexos*.

TEXTO: Todas las páginas deben venir numeradas y con el título de artículo en la parte inferior (pie de página). Márgenes de 3 cm por todos los lados, interlineado doble, fuente, Arial o Times New Roman de 12 puntos, texto justificado. La extensión de los artículos debe estar alrededor de 5.000 palabras (±20 páginas, incluyendo gráficos, tablas, etc.); como mínimo 3.500 y máximo 9.000 palabras. Se debe seguir el estilo vigente y recomendado en el Manual para Publicación de la Asociación Americana de Psicología (APA). (Para mayor información <http://www.apastyle.org/>).

CITAS Y NOTAS AL PIE: las notas aclaratorias o notas al pie no deben exceder cinco líneas o 40 palabras, de lo contrario estas deben ser incorporadas al texto general. Las citas pueden ser:

Corta (con menos de 40 palabras) se incorporan al texto y pueden ser: textuales (se encierran entre dobles comillas), parafraseo o resumen (se escriben en palabras del autor dentro del texto).

Cita textual extensa (mayor de 40 palabras) debe ser dispuesta en un renglón y un bloque independiente con sangrías y omitiendo las comillas, no olvidar en ningún caso la referencia del autor (Apellido, año, p. 00).

REFERENCIAS: como modelo para la construcción de referencias se emplea el siguiente:

2) Artículo de reflexión: documento que presenta resultados de investigación terminada desde una perspectiva analítica, interpretativa o crítica del autor, sobre un tema específico, recurriendo fuentes originales.

3) Artículo de revisión: documento resultado de una investigación terminada donde se analizan, sistematizan e integran los resultados de investigaciones publicadas o no publicadas, sobre un campo en ciencia o tecnología, con el fin de dar cuenta de los avances y las tendencias de desarrollo. Se caracteriza por presentar una cuidadosa revisión bibliográfica de por lo menos 50 referencias.

También se pueden presentar otro tipo de documentos diferentes a los anteriormente descritos como pueden ser: artículo corto, reporte de caso, revisión de tema, documento resultado de la revisión crítica de la literatura sobre un tema en particular, cartas al editor, traducción, documento de reflexión no derivado de investigación, reseña bibliográfica así como proyectos de arquitectura o urbanismo, entre otros.

Libro

Autor -Apellidos-, A.A.-Nombres- (año de la publicación). *Título de la obra*. (Edición). Ciudad, País: Editorial.

Capítulo de un libro

Autor, A.A., & Autor, B.B. (Año de la publicación). Título del capítulo. En A.A. Editor & B.B. Editor (eds.), *Título del libro* (páginas del capítulo). Ciudad: Editorial.

Publicación seriada (Revista)

Autor, A.A., Autor, B.B., & Autor, C.C. (Año de la publicación, incluya el mes y día de la publicación para publicaciones diarias, semanales o mensuales). Título del artículo. *Título de la revista, diario, semanario, Volumen, (número)*, páginas.

Leyes, decretos, resoluciones, etc.

Ley, decreto, resolución, etc., número (Año de la publicación, incluya el mes y día de la publicación). *Título de la ley, decreto, resolución, etc.* Título de la publicación oficialmente. Ciudad, País

Artículo que se encuentra en una revista publicada en Internet

Autor, A.A. & Autor, B.B. (año, si se encuentra). *Título del artículo. Título de la revista, volumen, (número)*. Recuperado de URL.

SIGLAS: en el caso de emplear siglas en el texto, cuadros, gráficos y/o fotografías, se deben proporcionar las equivalencias completas de cada una de ellas la primera vez que se empleen y encerrarlas entre corchetes []. En el caso de citar personajes reconocidos se deben colocar nombres y/o apellidos completos, nunca emplear abreviaturas.

GRÁFICOS Y TABLAS: las figuras (gráficos, diagramas, ilustraciones, planos, mapas o fotografías) y las tablas deben contener número, título o leyenda explicativa relacionada con el tema del artículo que no exceda las 15 palabras (Figura 01 xxxxx, Tabla 01 xxxx, etc.) y la procedencia (autor y/o fuente, año, p. 00). Estos se deben incluir en el texto y se deben citar de forma directa o entre paréntesis; se recomienda hacerlo mediante referencias cruzadas.

También se deben entregar en medio digital independiente del texto en formatos editables o abiertos. La numeración debe corresponder a la posición en el texto y según la extensión del artículo se deben incluir de 5 a 10 gráficos

El autor es el responsable de adquirir los derechos y/o las autorizaciones de reproducción a que haya lugar, para imágenes y/o gráficos tomados de otras fuentes, así como de entrevistas o material generado por colaboradores diferentes a los autores.

FOTOGRAFÍA: pueden ser entregadas en original para ser digitalizadas, de lo contrario se deben digitalizar con una resolución igual o superior a 300 dpi para imágenes a color y 600 para escala de grises. Los formatos de las imágenes pueden ser TIFF, PSD o JPG y deben cumplir con características expresadas en el punto anterior (gráficos)

PLANIMETRÍA: se debe entregar la planimetría original en medio digital en lo posible en formato CAD y sus respectivos archivos de plumas o en PDF, de no ser posible se deben hacer impresiones en tamaño carta con las referencias de los espacios mediante numeración y lista adjunta. Deben tener escala gráfica, escala numérica, norte, coordenadas y localización. En lo posible no se deben textos, achurados o tramas.

Para más detalles, consultar el documento RevArq Parámetros para Autores-Descripción, en el portal web de la Revista de Arquitectura.

BENEFICIOS

Como reconocimiento a los autores, se les hará envío postal de dos (2) ejemplares de la edición impresa sin ningún costo y entregada en la dirección consignada en el formato de hoja de vida (**RevArq FP01**), adicionalmente se les enviará el vínculo para la descarga de la versión digital. También se enviará una constancia informativa en la que se relaciona la publicación del artículo y de manera opcional se puede detallar las fechas del proceso editorial y el arbitraje realizado.

¹ Todos los formatos, ayudas e instrucciones más detalladas se encuentran disponibles en la página web de la *Revista de Arquitectura*. www.ucatolica.edu.co <http://publicaciones.ucatolica.edu.co/revistas-cientificas>

La selección de pares evaluadores se realiza de acuerdo con los siguientes criterios:

- Afinidad temática.
- Formación académica.
- Experiencia investigativa y profesional.
- Producción editorial en revistas similares o en libros resultado de investigación.

El proceso de arbitraje se basa en los principios de equidad e imparcialidad y en los criterios de calidad y pertinencia.

El desarrollo de la evaluación se realiza según el formato **RevArq FP10** Evaluación de artículos calidad y las observaciones que el par considere necesarias en el cuerpo del artículo. En cualquiera de los conceptos que emita el par (aceptar, aceptar con modificaciones o rechazar) y como parte de la labor formativa y de comunidad académica, el par expondrá sugerencias para mejorar el documento. El par evaluador podrá solicitar una nueva relectura del artículo después de los ajustes realizados por el autor.

El par también deberá diligenciar el formato **RevArq FP01** Hoja de Vida, con el fin de certificar y soportar el proceso de evaluación ante los SIR que así lo soliciten.

En el proceso de arbitraje se emplea el método doble ciego, los nombres de evaluador no serán conocidos por el autor y viceversa. Con el fin de garantizar el anonimato del autor, al artículo postulado se le han podido suprimir nombres, instituciones o imágenes que puedan ser asociadas de manera directa al autor.

Aunque se procura el anonimato, una vez recibida la invitación a evaluar el artículo, el par debe cerciorarse de que no exista conflicto de intereses o alguna limitante que afecte la evaluación o que pueda ser vista como tal (lazos familiares, amistad o enemistad, vínculos contractuales o laborales, posiciones éticas, etc.), de presentarse esta situación se notificará al editor.

Dada la confidencialidad del proceso de evaluación y considerando los derechos autor y de propiedad intelectual que pueda haber sobre el material que se entrega, el evaluador se compromete a mantener en absoluta reserva su labor, a limitar el uso de la obra entregada solo para el propósito de evaluación y a devolver la documentación que se le remite una vez realizada la evaluación.

El tiempo establecido para las evaluaciones es de máximo un (1) mes a partir de la confirmación de la recepción de la documentación. Ese plazo podrá ser modificado de mutuo acuerdo entre el editor y el par, siempre cuando no afecte la periodicidad de la revista, la impresión o el tiempo para emitir una respuesta al autor.

BENEFICIOS

Como retribución a los pares evaluadores, se les hará envío postal de un (1) ejemplar de la edición impresa sin ningún costo y entregada en la dirección consignada en el formato de hoja de vida. También, si es de interés para el par, podrá hacer la solicitud de alguna de las publicaciones editadas y presentes en el catálogo de publicaciones de la UNIVERSIDAD CATÓLICA DE COLOMBIA, previa aprobación de la Editorial y sujeto a la disponibilidad.

Si lo desea tendrá derecho a solicitar una constancia de la colaboración en la evaluación de artículos, la cual solo tendrá el periodo en el cual se realizó la evaluación. También tendrá la posibilidad de aceptar o no la publicación de su nombre, nacionalidad y nivel máximo de formación en la página web de la *Revista de Arquitectura* en su calidad de colaborador.

El Comité Editorial de la *Revista de Arquitectura* es la instancia que decide la aceptación de los artículos postulados, el editor selecciona y clasifica solo los artículos que cumplan con los requisitos establecidos en las instrucciones para los autores.

Todos los artículos se someterán a un primer dictamen del Comité Editorial, el editor y de los editores de sección, teniendo en cuenta:

- Afinidad temática, relevancia del tema y correspondencia con las secciones definidas.
- Respaldo investigativo.

En caso de que los artículos requieran ajustes preliminares, este será devuelto al autor antes de ser remitidos a pares. En este caso el autor tendrá 15 días para remitir nuevamente el texto con los ajustes solicitados.

Después de la preselección se asignan mínimo dos pares evaluadores internos o externos especializados quienes emitirán su concepto utilizando el formato **RevArq FP10** Evaluación de artículos calidad, se garantiza la confidencialidad y el anonimato de autores y árbitros (modalidad doble ciego).

Del proceso de arbitraje se emite uno de los siguientes conceptos que son reportados al autor:

- (AA) *Aceptar el artículo sin observaciones.*
- (AM) *Aceptar el artículo con modificaciones:* se podrá sugerir la forma más adecuada para una nueva presentación y se adjuntará la síntesis de los conceptos emitidos por los pares, el autor puede o no aceptar las observaciones según sus argumentos. Si las acepta, cuenta con quince (15) días para realizar los ajustes pertinentes.
- (RA) *Rechazar el artículo:* en este caso se entregará al autor un comunicado exponiendo las razones por las cuales se rechaza. El autor puede volver a postular el artículo e iniciar nuevamente el proceso de arbitraje, siempre y cuando se evidencien los ajustes correspondientes.

En el caso de presentarse diferencias sustanciales y contradictorias en los conceptos de evaluación, el editor remitirá el artículo a un evaluador más, o un miembro del Comité Editorial podrá asumir la tarea de actuar como el tercer árbitro, esto con el fin de tomar una decisión sobre la publicación del artículo.

El editor y el Comité Editorial se reservan el derecho de aceptar o no la publicación del material recibido. También se reserva el derecho de sugerir modificaciones de forma, ajustar las palabras clave o el resumen y de someterlo a corrección de estilo.

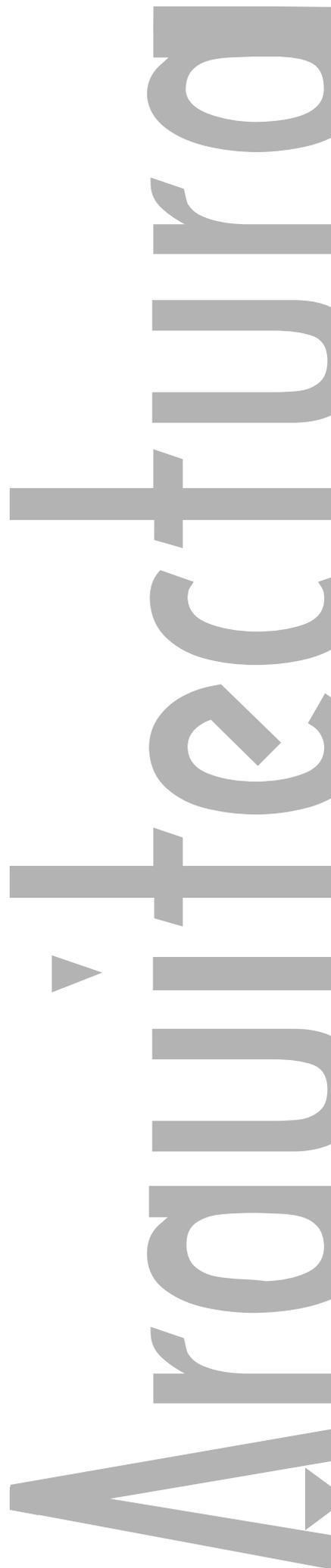
Cuando un artículo es aceptado para su publicación, los derechos de reproducción y divulgación son de la UNIVERSIDAD CATÓLICA DE COLOMBIA, lo cual se formaliza mediante la firma de la autorización de reproducción **RevArq FP03** Autorización reproducción artículo, esta autorización de uso no es exclusiva.

NOTAS ACLARATORIAS

Aunque la recepción del material se notificará por correo electrónico en un plazo máximo de (8) ocho días, los procesos de evaluación, arbitraje, edición y publicación pueden tener un plazo máximo de (12) doce meses. Una vez aprobado y designado el volumen en que será incluido, este se puede tardar alrededor de tres (3) meses. El seguimiento al proceso editorial se podrá hacer por la plataforma digital de la publicación o a petición del autor, el editor informará sobre el estado actual del artículo.

El editor de la *Revista de Arquitectura* es el encargado de establecer contacto entre los autores, árbitros, evaluadores y correctores, ya que estos procesos se realizan de manera anónima.

La *Revista de Arquitectura* publica un número limitado de artículos por volumen y busca el equilibrio entre las secciones, motivo por el cual aunque un artículo sea aceptado o continúe en proceso de evaluación, este podrá quedar aplazado para ser publicado en una próxima edición; en este caso, el autor estará en la posibilidad de retirar la postulación del artículo o de incluirlo en el banco de artículos del próximo volumen.



PAG. 6

BARRIOS ALTOS: CARACTERIZACIÓN DE UN CONJUNTO DE BARRIOS TRADICIONALES EN EL MARCO DEL CENTRO HISTÓRICO DE LIMA

BARRIOS ALTOS: CHARACTERIZING OF A SET OF TRADITIONAL NEIGHBORHOODS WITHIN LIMA'S HISTORIC CENTER

BARRIOS ALTOS : CARACTÉRISATION D'UN ENSEMBLE DE QUARTIERS TRADITIONNELS DANS LE CADRE DU CENTRE HISTORIQUE DE LIMA

ANGIE SHIMABUKURO

PAG. 18

TEATROS DE PAPEL 1765-1860 ¿CONSTRUCCIÓN DE UN MODELO "A LA FRANCESA"?

PAPER THEATERS 1765-1860. BUILDING A «FRENCH» MODEL?

THÉÂTRES DE PAPIER 1765-1860. CONSTRUCTION D'UN MODÈLE « À LA FRANÇAISE »?

MARIBEL CASAS-CORREA

PAG. 32

«ELDORADO» À LA FRANÇAISE OU À L'ALLEMANDE? UNE ÉTUDE COMPARÉE DES CINÉMAS DE STRASBOURG

“EL DORADO” ¿FRANCÉS O ALEMÁN? UN ESTUDIO COMPARADO DE LOS CINES DE ESTRASBURGO

“EL DORADO”, FRENCH OR GERMAN? A COMPARATIVE STUDY OF MOVIE THEATERS IN STRASBOURG

SHAHRAM HOSSEINABADI

PAG. 44

SALAS DE CINE EN PUBLICACIONES DE ARQUITECTURA DE LOS AÑOS TREINTA. UNA MIRADA AL CASO DE LOS CINÉAC

MOVIETHEATERS IN ARCHITECTURAL PUBLICATIONS FROM THE 1930s. A LOOK AT THE CASE OF CINÉAC

LES SALLES DE CINÉMA DANS LES PÉRIODIQUES D'ARCHITECTURE DES ANNÉES 1930. UN REGARD AUX CINÉAC

ANDRÉS ÁVILA-GÓMEZ

PAG. 62

PRODUCTION THÉORIQUE ET DIFFUSION DES MODÈLES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE À L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS (1802-1967)

PRODUCCIÓN TEÓRICA Y DIFUSIÓN DE MODELOS. DE LA ÉCOLE POLYTECHNIQUE A LA ÉCOLE DES BEAUX-ARTS (1802-1967)

PRODUCTION AND DISSEMINATION OF THEORETICAL MODELS FROM ÉCOLE POLYTECHNIQUE TO THE ÉCOLE DES BEAUX-ARTS (1802-1967)

AMANDINE DIENER

PAG. 73

ARQUITECTOS LATINOAMERICANOS EN LA ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE PARÍS EN EL SIGLO XIX

LATIN AMERICAN ARCHITECTS AT THE ÉCOLE DES BEAUX-ARTS OF PARIS IN THE NINETEENTH CENTURY

ARCHITECTES LATINO-AMÉRICAINS AU SEIN DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE PARIS AU XIXÈME SIÈCLE

LUIS MANUEL JIMÉNEZ-MADERA

PAG. 85

EVANGELIZACIÓN Y PRECARIEDAD. LA ARQUITECTURA RELIGIOSA SIN CORPORACIONES NI ACADEMIAS EN LA NUEVA GRANADA

EVANGELIZATION AND PRECARIOUSNESS. RELIGIOUS ARCHITECTURE WITHOUT CORPORATIONS OR SCHOOLS IN NEW GRANADA

EVANGÉLISATION ET PRÉCARITÉ. L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE SANS GUILDES NI ACADEMIES DANS LA NOUVELLE-GRENADE

LUCÍA ARANGO-LIÉVANO

PAG. 92

POUR UNE HISTOIRE DE LA TRANSFORMATION DES ÉDIFICES COMPOSER AVEC LA PRÉEXISTENCE

PARA UNA HISTORIA DE LA TRANSFORMACIÓN DE EDIFICIOS. COMPOSER CON LA PREEXISTENCIA

FOR A HISTORY OF THE TRANSFORMATION OF BUILDINGS. DEALING WITH THE EXISTING

LAURE JACQUIN

PAG. 101

UNA MIRADA A LAS PUBLICACIONES EN LENGUA FRANCESA BIBLIOGRAFÍA SELECTA: 2000-2015

TAKING A LOOK AT PUBLICATIONS IN FRENCH. SELECTED BIBLIOGRAPHY: 2000-2015

UN REGARD SUR LES PUBLICATIONS EN LANGUE FRANÇAISE. BIBLIOGRAPHIE CHOISIE 2000-2015

ANDRÉS ÁVILA-GÓMEZ

PAG. 104

ESTUDIO DE LOS IMAGINARIOS SOCIALES URBANOS DESDE LAS PRÁCTICAS PEDAGÓGICAS

STUDY OF URBAN SOCIAL IMAGINARY FROM PEDAGOGICAL PRACTICES

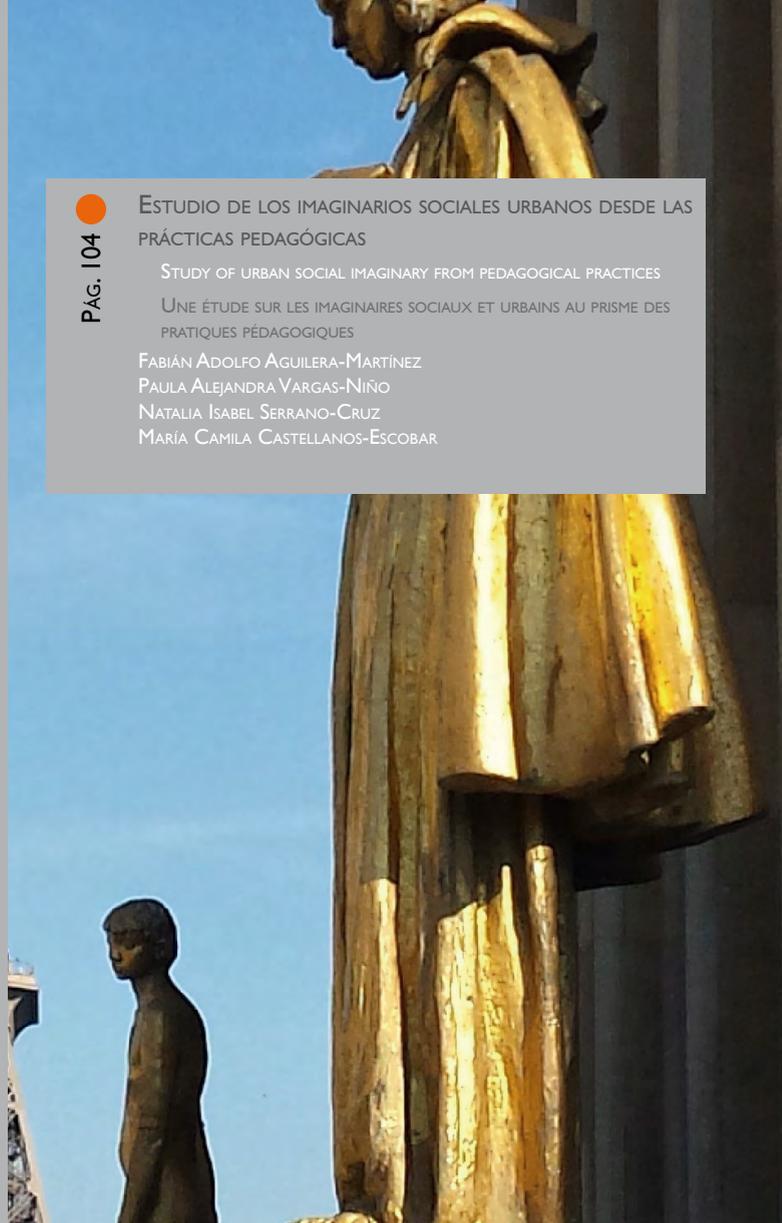
UNE ÉTUDE SUR LES IMAGINAIRES SOCIAUX ET URBAINS AU PRISME DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

FABIÁN ADOLFO AGUILERA-MARTÍNEZ

PAULA ALEJANDRA VARGAS-NIÑO

NATALIA ISABEL SERRANO-CRUZ

MARÍA CAMILA CASTELLANOS-ESCOBAR



CULTURA Y ESPACIO URBANO
CULTURE AND URBAN SPACE
CULTURE ET ESPACE URBAIN

PROYECTO ARQUITECTÓNICO Y URBANO
ARCHITECTURAL AND URBAN PROJECT
PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

TECNOLOGÍA, MEDIOAMBIENTE Y SOSTENIBILIDAD
TECHNOLOGY, ENVIRONMENT AND SUSTAINABILITY
TECHNOLOGIE, ENVIRONNEMENT ET DURABILITÉ

DESDE LA FACULTAD
FROM THE FACULTY
DE LA FACULTÉ



La Revista de Arquitectura es arbitrada e indexada y está presente en:



REVISTA DE ARQUITECTURA - UNIVERSIDAD CATOLICA DE COLOMBIA

